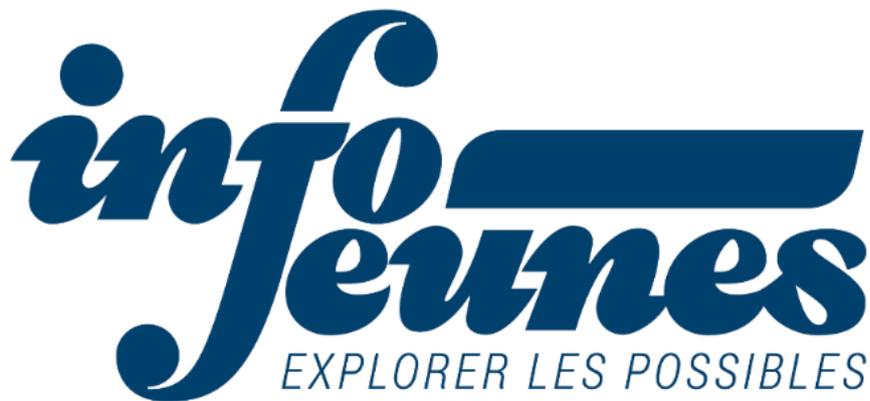


FOUTIL NATIONAL INFORMATION JEUNESSE « IJ CONNECT »

Cahier des charges

Info Jeunes France

Dernière révision : 22/01/2025



Pour toute question, merci d'adresser un mail à l'adresse :

ijconnect@infojeunesfrance.org

Vos interlocuteurs :

Alice Dupouy - 06 62 94 10 67 – alice.dupouy@infojeunesfrance.org
Stefan Cardaire - 06 71 55 03 50 – stefan.cardaire@infojeunesfrance.org

Date de limite de réponse :
16/02/2025 - 23h59.

Table des matières

Vos interlocuteurs	1
Table des matières	2
1. Introduction	6
1.1. Contexte	6
1.1.2. L'Information Jeunesse	6
1.1.2.1. Le réseau IJ en France.....	6
1.1.2.2. Info Jeunes France	6
1.1.2.3. Le projet associatif d'Info Jeunes France.....	8
1.1.2.4. La Charte Européenne de l'Information Jeunesse	8
1.1.2.5. Inscription dans le cadre de la CPO	8
1.1.3. Cible/portée	9
1.1.4. Objectifs :	10
1.1.4.1. Objectifs généraux.....	10
1.1.4.2. Pour Info Jeunes France	12
1.1.5. Résultats espérés :	13
1.1.5.1. Impact sur les professionnels et leurs pratiques.....	13
1.1.5.2. Impacts pour IJF	13
1.1.5.3. Positionnement au regard des autres outils	14
2. Principes généraux.....	15
2.1. Principe de micro-services	15
2.2. Environnement technique.....	16
2.3. Prise en compte des pratiques actuelles.....	17
2.3.1. Éco-conception :	17
2.3.2. Respect de la vie privée.....	18
2.3.2.1. Exercice des droits des utilisateurs :	18
2.3.2.2. Traceurs et navigation :	19
2.3.2.3. Collecte et utilisation de données :	19
2.3.3. Responsive Design	20
2.3.4. Intelligence Artificielle	21
2.3.5. Sécurité.....	22
2.3.5.1. Moyens de protection :	22
2.3.5.2. Procédures de tests et de validation :	23

2.3.5.3.	Sécurité et confidentialité des données :	23
2.3.5.4.	Disponibilité des services :	24
2.3.5.5.	Mesures de remédiation :	24
2.3.6.	Accessibilité web	24
3.	Fonctionnalités et arborescence.....	26
3.1.	Périmètre et arborescence globale	26
3.1.1.	Articulation de l'outil.....	28
3.1.2.	Briques et services envisagés	29
3.2.	Zoom sur la brique prioritaire liée à l'ACCIJ	41
4.	Gestion de projet	42
4.1.	Attendus	42
4.1.1.	Prestations attendues	42
4.1.2.	Livrables attendus	42
4.2.	Suivi de projet.....	43
4.2.1.	Gestion de projet	43
4.2.2.	Outils de suivi.....	44
4.2.3.	Communication entre le prestataire et IJF	45
4.2.4.	Moyens mis à disposition.....	46
4.3.	Accompagnement et expertise du prestataire	46
4.3.1.	Législation	46
4.3.2.	Formation, supports et documentation.....	47
4.3.3.	Maintenance, dépannage, assistance.....	47
4.3.4.	Documentation et formation.....	47
5.	Réponse à l'appel d'offre	48
5.1.	Critères de sélection.....	50
5.2.	Déploiement de la plateforme	50
5.3.	Budget	51
5.4.	Délais de réponse à l'appel d'offre	51
Annexes 1.....		52
1.	Liste d'autres fonctionnalités envisagées dans un 2 nd temps	52
2.	Visualisation des interactions de la brique « formulaire ».....	60
3.	Alternative possible des interactions de la brique formulaire	61
Annexes 2 : Détail des premiers services et fonctionnalités envisagés.....		63
1.	Socle initial.....	63

1.1.1.	Un espace dédié pour chaque structure	63
1.1.2.	Des comptes individuels pour les utilisateurs :	65
1.1.2.1.	Comptes professionnels	66
	Profils professionnels	66
	Intérêts d'un compte pro	67
	Données collectées sur les professionnels	67
1.1.2.2.	Comptes jeunes	68
	Intérêts d'un compte jeune	68
	Données collectées sur les jeunes	68
1.1.2.3.	Situations spécifiques et points de vigilance :	69
1.1.3.	Des tables dédiées aux visites	70
1.2.	Formulaire de saisie des visites	71
1.2.1.	Grands principes	71
1.2.1.1.	Mise en œuvre prioritaire	71
1.2.1.2.	Collecte des premières données	72
1.2.1.3.	Lien avec IJ Stats	73
1.2.2.	Finalisation du formulaire	74
1.2.2.1.	Optimisation de la collecte des données	74
1.2.2.2.	Modalités de saisie	75
1.2.2.3.	Modèles de formulaires	76
1.2.3.	Traitement des données	77
1.2.3.1.	Visualisation	77
1.2.3.2.	Tri, recherche et filtrage	78
1.2.3.3.	Accès aux données des structures référencées sur IJ Connect (par IJF et/ou les CRIJ)	79
1.2.4.	Fonctionnalités supplémentaires	79
1.2.4.1.	Sur l'utilisation des visites dans le cadre de l'ACCIJ+	79
1.2.4.2.	Principe de QR Code	80
1.3.	Données concernées	82
1.3.1.	Les données à collecter :	82
1.3.2.	Les données pré-requises :	82
1.3.3.	Les données facultatives :	83
2.	Navigation, ergonomie et fonctionnalités par pages	84
2.1.	Espaces utilisateurs	84

2.2.	Gestion de sa structure.....	85
2.2.1.	Edition de sa structure.....	85
2.2.2.	Suppression de sa structure.....	86
2.2.3.	Visualisation des données/statistiques de sa structure.....	86
2.2.4.	Gestion des utilisateurs de sa structure.....	87
2.3.	Gestion des structures supervisées.....	88
	Recherche par mot clé.....	88
2.3.1.	Création de structures filles.....	88
2.3.2.	Affichage des informations des structures filles.....	88
	Informations accessibles.....	88
	Sélection massive de structures filles.....	89
	Edition à la volée.....	89
	Sélection individuelle.....	90
2.3.3.	Modération des informations.....	90
2.3.4.	Gestion des utilisateurs.....	90
2.3.5.	Visualisation des statistiques.....	91
2.4.	Formulaire de saisie des données.....	91
2.4.1.	Formulaire côté utilisateurs.....	91
2.4.2.	Formulaire côté administrateurs.....	92
	Les informations du formulaire :.....	92
	Le contenu du formulaire :.....	93
2.5.	Pages supplémentaires.....	93
2.5.1.	Pages légales.....	93
2.5.2.	Formulaire de contact.....	93
2.5.3.	Guide d'utilisation.....	93

1.Introduction

1.1. Contexte

1.1.2. L'Information Jeunesse

1.1.2.1. Le réseau IJ en France

Le réseau Information Jeunesse (IJ) est un maillage national unique en France, composé de plus de 1100 structures réparties sur tout le territoire, y compris dans les régions d'outre-mer. Il s'agit d'un ensemble de structure d'accompagnement et d'information de proximité, qui, chaque année, répond aux besoins de plus de 3 millions de jeunes âgés de 11 à 30 ans, en les aidant à s'orienter et à se développer dans de nombreux aspects de leur vie quotidienne.

Chaque structure, qu'il s'agisse de Centres Régionaux Information Jeunesse (CRIJ) ou de Structures Information Jeunesse (SIJ), emploie un ou plusieurs professionnels qualifiés. Ces derniers sont formés pour accueillir, conseiller et orienter les jeunes sur une diversité de thématiques : travailler, construire son parcours, se loger, s'engager, se distraire, partir à l'étranger, prendre soin de soi, entreprendre, se déplacer, apprendre à s'informer, accéder à ses droits, ainsi que trois autres thématiques transversales : la parentalité, la citoyenneté et le numérique. Leur mission est d'accompagner chaque jeune de manière gratuite, anonyme et inconditionnelle, en adaptant leur approche aux besoins individuels de tous les jeunes. Ils œuvrent pour renforcer l'autonomie des jeunes et leur permettre d'accéder à des informations fiables et actualisées.

Afin de mener à bien leur mission, ces professionnels peuvent compter sur l'appui de leurs collègues répartis dans l'ensemble du réseau (environ 2500 personnes au total). Ils collaborent également étroitement avec un vaste tissu de partenaires locaux, régionaux et nationaux : associations, institutions publiques, collectivités, et autres acteurs de la jeunesse. En complément, le réseau IJ bénéficie d'un accès partagé à une multitude de ressources, comprenant des documents, des outils numériques, des événements de formation ou de sensibilisation, ainsi que des pratiques pédagogiques innovantes, régulièrement mises à jour et diffusées au sein du réseau.

1.1.2.2. Info Jeunes France

L'association Info Jeunes France (IJF) a pour mission de représenter et défendre l'Information Jeunesse au niveau national. Elle agit comme le porte-parole du réseau Information Jeunesse auprès des institutions et des partenaires publics, en assurant la

promotion et le développement des actions d'information et d'accompagnement des jeunes. IJF intervient ainsi comme un acteur clé dans la mise en œuvre des politiques publiques de jeunesse, en se positionnant comme une force de proposition. L'association n'hésite pas à interpeller les pouvoirs publics sur des questions essentielles touchant à la jeunesse : éducation, accès à l'information, mobilité, ou encore logement.

En plus de ce rôle représentatif, Info Jeunes France a pour responsabilité d'animer le réseau des Centres Régionaux Information Jeunesse (CRIJ) et, plus largement, de coordonner l'ensemble du réseau IJ à l'échelle nationale. Cette animation permet de renforcer la cohésion entre les structures, d'encourager les échanges de bonnes pratiques et de garantir la qualité et l'équité des services offerts aux jeunes.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement du réseau, IJF s'apprête à lancer un Outil National baptisé « IJ Connect ». Ce système d'information sera conçu spécifiquement pour répondre aux besoins des professionnels du réseau IJ. Il vise à centraliser et harmoniser leurs outils de travail, tout en facilitant la communication, le suivi des jeunes, ainsi que la gestion et la protection des données collectées. IJ Connect a ainsi vocation à devenir un point d'accès unique pour l'ensemble des structures et professionnels, renforçant l'efficacité et le sentiment d'appartenance au réseau.

En plus de ces deux rôles principaux (représentation et animation), Info Jeunes France assure plusieurs autres missions essentielles au développement et à la professionnalisation du réseau IJ :

- Observation des pratiques d'information des jeunes : IJF analyse et étudie les pratiques et besoins émergents des jeunes afin d'adapter continuellement les services proposés par le réseau ;
- Labellisation IJ : IJF s'engage dans une démarche de qualité, visant à garantir le respect des standards d'excellence dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes au sein du réseau ;
- Professionnalisation des informateurs jeunesse : par la formation continue et l'accompagnement des professionnels, IJF veille à renforcer les compétences des acteurs de l'Information Jeunesse et à les adapter aux nouveaux enjeux ;
- Valorisation des actions du réseau IJ : IJF s'attache à promouvoir les initiatives locales et nationales menées par le réseau auprès du grand public et des institutions partenaires ;
- Transition numérique du réseau : en accompagnant les structures dans l'adoption des nouveaux outils numériques, IJF permet au réseau IJ de rester en phase avec les évolutions technologiques et les pratiques des jeunes d'aujourd'hui et de demain ;
- Appui à la coopération : en facilitant les échanges entre professionnels, IJF encourage la mutualisation des compétences et des ressources au sein du réseau ;
- Coordination de projets nationaux : IJF pilote plusieurs programmes phares tels que le Service National Universel (SNU), le Service Civique, le Mentorat, les

Promeneurs du Net, la Boussole des Jeunes ou encore le dispositif Le Vrai du Faux (visant à combattre la désinformation).

1.1.2.3. Le projet associatif d'Info Jeunes France

Le déploiement de toute nouvelle initiative, tel que l'outil national IJ Connect, doit s'inscrire pleinement dans le cadre du projet associatif d'Info Jeunes France. Véritable socle stratégique de l'action d'IJF, il définit les grandes orientations et valeurs qui guident l'association dans ses missions quotidiennes.

Il s'articule autour de plusieurs axes stratégiques, il est public, accessible à tous et peut être [consulté et téléchargé](#) sur le site internet de l'association.

1.1.2.4. La Charte Européenne de l'Information Jeunesse

Le projet associatif d'Info Jeunes France s'inscrit lui-même dans le cadre de la [Charte Européenne de l'Information Jeunesse](#). Véritable guide de référence pour les professionnels de l'Information Jeunesse, cette charte définit des grands principes et lignes de conduite à tenir dans le cadre des pratiques professionnelles du réseau à l'échelle européenne. Ces pratiques doivent tout naturellement être pleinement prises en compte et respectées dans le cadre du déploiement de l'outil national. Elles comprennent notamment les principes suivants :

- Indépendance ;
- Accessibilité ;
- Inclusion ;
- Réponse aux besoins ;
- Renfort des capacités d'action ;
- Participation ;
- Ethique ;
- Professionnalisme ;
- Proactivité.

1.1.2.5. Inscription dans le cadre de la CPO

Le déploiement d'IJ Connect est étroitement lié au cadre d'une CPO (Convention Pluriannuelle d'Orientation) signée il y a quelques années entre Info Jeunes France et la DJEPVA (Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative), pour laquelle les CRIJ sont également impliqués. Chaque année et en 2025, cette convention implique la remontée de données et informations émanant des pratiques des professionnels jeunesse en lien avec leurs méthodes d'accompagnement des jeunes

(mise en œuvre de pratiques de pair à pair (mentorat), accompagnement IJ -dit ACCIJ-, etc.). La finalité est, notamment, de rendre compte de l'activité du réseau IJ dans le cadre de ses pratiques d'accompagnement à destination des jeunes.

A ce titre, l'un des axes de développement prioritaire du projet sera celui du développement de fonctionnalités en lien avec « l'accompagnement » et, notamment, la remontée de données statistiques d'ordre quantitatif mais aussi et surtout qualitatif.

1.1.3. Cible/portée

Le déploiement de l'outil national IJ Connect s'adresse à un large éventail d'acteurs du réseau Information Jeunesse et même certains au-delà du réseau. Cet outil, conçu pour répondre aux besoins variés des parties prenantes, apporte une valeur ajoutée à plusieurs niveaux :

- L'association Info Jeunes France : en tant que tête de réseau, Info Jeunes France bénéficiera d'un suivi renforcé des activités et des dynamiques des structures du réseau. L'outil facilitera la communication avec le réseau, permettant de recueillir plus facilement des retours et de diffuser des informations importantes. Plus globalement, IJ Connect se veut être un outil de "réseau" et d'aide à la décision, à tous les échelons territoriaux et pour tous les acteurs (structures IJ, collectivités locales...). Il permettra d'obtenir une connaissance fidèle de l'état du réseau des structures IJ et de ses activités, sur la base de données actualisées en temps réel, unifiées et partageables. Il contribuera ainsi également à une meilleure adaptation des politiques jeunesse ;
- Les professionnels des structures information jeunesse : IJ Connect deviendra un espace de collaboration entre les professionnels du réseau, à l'échelle nationale. Il proposera des fonctionnalités d'entraide, favorisant l'interconnaissance, les échanges de bonnes pratiques et le partage d'expériences. En mettant à disposition des outils collaboratifs et des ressources centralisées, l'outil permettra de renforcer le sentiment d'appartenance à une « communauté » nationale tout en favorisant l'essaimage, la cohérence des pratiques sur le terrain, dans une perspective de démarche qualité ;
- Les jeunes : bien que les jeunes ne soient pas les utilisateurs directs majoritaires d'IJ Connect, cet outil aura un impact indirect sur leur parcours de vie. En effet, grâce à une meilleure coordination et un suivi plus rigoureux de leur accompagnement au sein du réseau Information Jeunesse, les jeunes pourront bénéficier de services mieux adaptés à leurs besoins, que ce soit en termes d'orientation, de logement ou de santé. Leur parcours sera ainsi mieux pris en compte et suivi de manière plus fluide, avec des réponses plus pertinentes à leurs sollicitations ;
- Les partenaires extérieurs : à terme, IJ Connect pourrait également permettre l'établissement de passerelles avec d'autres systèmes, facilitant l'interopérabilité des outils numériques entre les partenaires du réseau et ceux d'autres secteurs

(éducation, emploi, etc.). Ces partenariats, une fois mis en place, pourraient permettre d'optimiser la coordination entre les différents acteurs de l'accompagnement des jeunes, en créant un écosystème numérique cohérent et intégré au service des professionnels et des jeunes ;

- Des profils spécifiques : Les administrateurs de la plateforme auront la possibilité de créer des profils spécifiques, pour leur permettre d'accéder à des données définies dans des cas de figure particuliers ;

1.1.4. Objectifs :

1.1.4.1. Objectifs généraux

La plateforme IJ Connect a pour ambition d'accompagner au quotidien des professionnels du réseau Information Jeunesse en leur offrant une solution centralisée et innovante. Face à la diversité des structures qui composent ce réseau, allant de structures associatives plus ou moins importantes à des collectivités locales (communes, EPCI...), il est essentiel de garantir à chaque professionnel un accès équitable à des outils modernes, cohérents et performants. IJ Connect devra ainsi jouer un rôle crucial dans l'amélioration des pratiques et dans la consolidation du réseau Information Jeunesse sur l'ensemble du territoire, y compris dans les régions d'outre-mer.

Il s'agira de favoriser les échanges entre les professionnels, tout en renforçant leur capacité à mutualiser leurs idées, leurs pratiques et leurs ressources. IJ Connect garantira une communication fluide et continue avec l'association Info Jeunes France, facilitant la diffusion d'informations et d'actualités depuis et vers les régions. En offrant un espace numérique partagé, la plateforme encouragera les synergies au sein du réseau et renforcera le sentiment d'appartenance à une communauté nationale dynamique.

En plus de ces aspects collaboratifs, IJ Connect devra être en mesure d'apporter des réponses précises aux besoins spécifiques des professionnels, et par extension des jeunes qu'ils accompagnent. Par exemple, dans le cadre de l'accompagnement IJ (ACCIJ), la plateforme contribuera à fluidifier le suivi des parcours individuels des jeunes via le recensement des interventions et des démarches entamées avec le réseau et proposera aux professionnels des tableaux de bord personnalisés. Chaque membre du réseau IJ pourra ainsi disposer de fonctionnalités adaptées à ses pratiques et besoins, de son propre espace-ressource ou encore de ses outils métiers spécifiques.

Les régions d'outre-mer bénéficieront d'une attention particulière, de manière à garantir à ce que tous les professionnels, quel que soit leur lieu d'exercice, disposent des mêmes services et des mêmes fonctionnalités, et ce, sans aucune différence de traitement.

Ainsi, les principaux objectifs poursuivis par cette plateforme sont :

- Intégrer divers services en un seul outil de type SI/CRM pour les professionnels : centraliser les informations et fonctionnalités dans un seul espace de travail pour simplifier l'utilisation des outils numériques et accroître l'efficacité dans la gestion quotidienne des activités ;
- Disposer de statistiques avancées, d'un point de vue qualitatif : offrir des outils d'analyse statistique pour mieux comprendre l'impact des actions menées par le réseau, à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif. Cela inclura notamment l'analyse des parcours des jeunes, leurs retours d'expérience et l'efficacité des dispositifs d'accompagnement ;
- Valoriser le travail des professionnels, favoriser leur mobilité et leur évolution au sein du réseau : mettre en avant les compétences et les réussites des professionnels. En facilitant la reconnaissance de leur travail, la plateforme contribuera à leur évolution professionnelle et à leur mobilité au sein du réseau (ex : diffusion d'offres d'emplois) ;
- Favoriser l'interaction entre les structures et les professionnels jeunesse : créer une plateforme d'entraide, de partage et de soutien, où chaque structure, quelle que soit sa taille ou son emplacement géographique, pourra échanger et collaborer avec les autres ;
- Améliorer la communication entre le réseau et Info Jeunes France : faciliter les remontées d'informations terrain vers Info Jeunes France et la diffusion d'informations et de bonnes pratiques vers les professionnels d'IJF vers les structures. Cette communication bidirectionnelle optimisera le suivi des actions menées et l'ajustement des politiques nationales en fonction des réalités du terrain ;
- Mutualiser les « bonnes idées », les outils, les pratiques : permettre aux professionnels de partager leurs innovations et méthodes les plus efficaces, qu'il s'agisse de nouvelles approches pédagogiques, d'outils ou de stratégies d'accompagnement des jeunes. Cela facilitera l'extension des initiatives locales les plus abouties à l'échelle nationale, et inversement ;
- Offrir à toutes les structures, y compris les plus petites, des outils de qualité : garantir que toutes les structures, même celles éloignées des grands pôles urbains ou disposant de moins de ressources, puissent accéder à des outils modernes et performants pour améliorer la qualité de leur travail et le valoriser. Cela assurera une équité dans les services rendus aux jeunes, indépendamment de la taille, des ressources ou de la localisation des structures ;

- Favoriser l'inclusion des régions d'outre-mer et renforcer les interactions avec celles-ci : porter une attention particulière aux structures ultramarines pour qu'elles bénéficient des mêmes outils et opportunités que celles en métropole. La plateforme sera également adaptée pour répondre aux spécificités des territoires insulaires et éloignés, en prenant en compte leurs besoins et en favorisant des échanges renforcés malgré les contraintes inhérentes à leurs emplacements géographiques (décalage horaire, contexte local...) ;
- Fluidifier et prendre en compte la notion de parcours chez les jeunes : permettre un suivi plus précis et personnalisé des jeunes dans le cadre de leur parcours d'accompagnement. Cela renforcera la continuité de l'accompagnement et facilitera la « navigation » entre les différents services du réseau ;
- Rendre compte de l'activité du réseau : offrir des outils de suivi et de reporting permettant aux structures de rendre compte de leurs activités de manière plus claire et plus complète, de façon moins contraignante (automatisation de certaines tâches, etc.). Ces rapports valoriseront le travail du réseau auprès des partenaires et financeurs et aideront à ajuster les stratégies d'accompagnement ;
- Développer des pratiques numériques vertueuses en matière de respect de la vie privée et des données personnelles : respecter rigoureusement les droits des utilisateurs, en particulier ceux des jeunes. La gestion des données personnelles sera conforme aux réglementations en vigueur mais également aussi et surtout à l'éthique du réseau IJ. Une recherche constante d'équilibre entre innovation technologique et protection de la vie privée sera ainsi menée de façon prioritaire ;
- Capitaliser sur les initiatives et outils locaux pour simplifier l'expérience utilisateur : intégrer et agréger, lorsque possible et souhaité, les outils numériques déjà utilisés localement. Cette approche permettra de créer des passerelles entre les systèmes existants et de simplifier le travail des professionnels, en minimisant les redondances et les complexités.

1.1.4.2. Pour Info Jeunes France

Pour Info Jeunes France, tête du réseau IJ France faisant office de voix des professionnels auprès de partenaires majeurs à l'échelle nationale, il est essentiel de disposer de fonctionnalités permettant de valoriser le travail des professionnels. Par exemple, à ce jour, il n'existe aucune base de données permettant de connaître en temps réel le nombre exact de professionnels du réseau, de qualifier précisément leur travail d'accompagnement, ou d'identifier rapidement les experts thématiques qui œuvrent sur le territoire.

Parmi les fonctionnalités prioritaires, la remontée de données et les statistiques joueront donc un rôle clé, en offrant une vision claire de l'activité du réseau tout en s'inscrivant dans une démarche respectueuse de la vie privée et des données personnelles,

notamment celles des jeunes. L'outil devra également fluidifier la notion de parcours des jeunes, en intégrant la dimension « d'accompagnement IJ » dans son approche.

1.1.5. Résultats espérés :

1.1.5.1. Impact sur les professionnels et leurs pratiques

Les résultats espérés de ce projet incluent plusieurs impacts significatifs sur les professionnels et leurs pratiques. En voici plusieurs exemples :

- Une appropriation massive de l'outil par les professionnels du réseau ;
- Une dynamique de réseau renforcée à tous les échelons territoriaux : échanges, partages d'informations et d'outils... ;
- Davantage d'échanges et de coopérations entre professionnels : la plateforme facilitera la création de réseaux de collaboration, permettant aux professionnels de partager leurs expériences, poser des questions, et offrir du soutien mutuel. Cela encouragera une dynamique d'entraide et de collaboration au sein du réseau ;
- Des partages d'expériences et un essaimage de projets sur le territoire tout entier : grâce aux outils de communication et de partage, les innovations et les projets réussis dans une région pourront être diffusés et adoptés dans d'autres. Cela favorisera l'essaimage de bonnes pratiques et d'initiatives innovantes à travers tout le territoire, enrichissant ainsi les services offerts aux jeunes ;
- Une amélioration de la qualité des pratiques professionnelles : en accédant à des ressources communes et en échangeant des méthodes efficaces, les professionnels pourront affiner et harmoniser leurs approches, ce qui conduira à une meilleure qualité d'accompagnement et à une plus grande cohérence dans les services offerts ;
- La reconnaissance et la valorisation des compétences et des réussites des professionnels ;
- Une augmentation de la visibilité et de l'impact des actions : les outils de reporting et de suivi permettront de mieux documenter et valoriser les actions menées par les professionnels. Cela aidera à démontrer l'impact du travail réalisé, tant au niveau local qu'auprès des partenaires et financeurs.

1.1.5.2. Impacts pour IJF

Les impacts attendus pour Info Jeunes France sont nombreux. En voici plusieurs exemples :

- Optimisation du suivi des structures et des professionnels : l'outil permettra une gestion plus fluide et précise des structures du réseau ainsi qu'un suivi détaillé des activités des professionnels, améliorant ainsi la coordination et la réactivité dans l'accompagnement des jeunes et des structures ;
- Meilleure connaissance du réseau et de ses actions : en centralisant les informations, la plateforme facilitera une vue d'ensemble approfondie des actions menées et des dynamiques au sein du réseau. Cela permettra un meilleur suivi des parcours et un accompagnement plus précis des acteurs du réseau ;
- Facilitation du suivi des parcours de jeunes et des statistiques : la centralisation des données et des outils analytiques permettra à Info Jeunes France de rendre compte de manière plus efficace des activités du réseau. Cette amélioration dans la collecte et l'analyse des données contribuera à une meilleure notoriété du réseau auprès des partenaires et des jeunes, en mettant en lumière les réussites et l'impact des actions menées ;
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle : en intégrant divers outils et services dans une plateforme unique, l'outil réduira les redondances, permettant une meilleure allocation des ressources humaines et un gain de temps pour les équipes (ex : éviter les multi-saisies ou la nécessité de faire remonter des statistiques à intervalles réguliers) ;
- Soutien à la prise de décision stratégique : les analyses statistiques et les rapports détaillés générés par la plateforme offriront des aperçus particulièrement intéressants pour la prise de décisions stratégiques au niveau national, permettant à IJF d'ajuster ses orientations et ses priorités en fonction des données recueillies et des besoins identifiés.

1.1.5.3. Positionnement au regard des autres outils

Le positionnement de cette plateforme par rapport aux autres outils existants veillera à assurer sa complémentarité et son intégration dans l'écosystème d'Info Jeunes France et, plus largement, de celui du réseau IJ. Elle s'attachera notamment à offrir :

- Une complémentarité avec les données statistiques fournies par IJ Stats : la plateforme viendra enrichir les données disponibles en ajoutant une couche supplémentaire d'informations et de détails qui compléteront celles déjà collectées ;
- Un rassemblement de services collaboratifs à l'échelle nationale : elle centralisera divers services tels qu'un annuaire des professionnels et des forums de discussions, tout en intégrant potentiellement certaines données des espaces professionnels locaux, si ces derniers existent et si les CRIJ choisissent de le faire. Cela permettra de soutenir les régions qui ne disposent pas encore de ce type d'outil à une échelle locale ;

- Des passerelles avec d'autres outils tiers : à terme, l'idée serait que la plateforme propose des interfaces de connexion avec d'autres outils (ex : afin d'éviter la redondance de saisies de certaines données);
- Une intégration des outils existants d'Info Jeunes France : IJ Connect visera à intégrer ou à agréger les différents outils déjà mise en place gérés par IJF (ex : plateforme le Vrai du faux, utilisation d'Open Agenda etc.) ;
- Parfois, à la fois des passerelles et des intégrations d'autres outils (ex : Tableau by Salesforce dont certaines données pourront être importées ou exportées, selon les cas de figure). Des intégrations ou passerelles plus modestes pourront également être envisagées (ex : intégration de modules ou de liens vers des médias sociaux : page LinkedIn, serveur Discord...)

2.Principes généraux

2.1. Principe de micro-services

IJ Connect ayant vocation à regrouper un ensemble dense de fonctionnalités, il est proposé d'adopter une approche progressive en plusieurs phases de développement, chacune axée sur le déploiement de « micro-services » plus ou moins indépendants les uns des autres. Ce découpage permettra notamment de :

- Faciliter la mise en œuvre, l'évolution ou la suspension des services au fil du temps, de manière progressive, en s'adaptant aux besoins ;
- Tester certains éléments à petite échelle avant un déploiement plus large, afin d'ajuster et corriger les fonctionnalités en fonction des retours utilisateurs ;
- Garantir une meilleure modularité et flexibilité de la plateforme, pour qu'elle puisse évoluer avec les pratiques des utilisateurs ;
- Mieux cloisonner l'utilisation des données personnelles afin de garantir un respect accru de la vie privée et une meilleure sécurité ;

Chaque service de la plateforme sera conçu de façon indépendante, mais pourra être relié à d'autres services selon les besoins. Cette architecture en micro-services favorisera la souplesse et l'adaptabilité du projet, tout en assurant une gestion plus rigoureuse des données et une capacité à intégrer facilement de nouvelles fonctionnalités ou à suspendre celles qui ne sont plus pertinentes à un moment donné.

Le déploiement progressif des divers services permettra d'éditer une feuille de route régulièrement réajustée en lien avec le prestataire technique. Les priorités seront ainsi définies, et les conséquences de développement sur les autres services pourront être

anticipées de la meilleure façon qu'il soit. Certains services pourront également être éventuellement dupliqués, mutualisés ou déclinés de façon à gagner du temps en termes de développements.

Ce mode de travail permettra également, en cas de besoin, de faire appel à plusieurs prestataires en simultanée afin de répondre à des contraintes temporelles renforcées ou de faire appel à des techniciens spécialisés dans des domaines particuliers.

2.2. Environnement technique

Il est envisagé de faire reposer la plateforme sur une solution basée sur une approche type « SaaS ». Cette approche offrirait plusieurs avantages, notamment en matière de flexibilité et de modularité. Le choix d'une telle solution permettrait d'intégrer différents micro-services au fil du temps, tout en assurant une disponibilité constante des outils, ce qui est essentiel pour répondre aux contraintes des professionnels IJ (interventions hors les murs, horaires variables, etc.).

Les éléments techniques à prendre en compte seront notamment les suivants :

- Accessibilité continue : la plateforme devra être disponible à tout moment, afin de s'adapter aux besoins des professionnels, y compris en dehors des horaires classiques (interventions potentielles en soirées, les week-ends...) ;
- Sécurité des données : bien que celles-ci ne seront a priori pas « sensibles », étant donné la présence de données personnelles (y compris potentiellement certaines concernant des jeunes), la sécurité devra représenter un enjeu prioritaire. Il faudra garantir un haut niveau de protection des informations, conforme aux réglementations en vigueur et aux pratiques actuelles ;
- Souplesse et modularité : la solution choisie devra permettre l'ajout de nouveaux services et fonctionnalités, afin de suivre l'évolution des besoins du réseau et des utilisateurs ;
- Outils de réseautage et suivi professionnel : un des aspects clé sera l'intégration d'outils s'approchant d'une solution type CRM, pour assurer le suivi des professionnels, centraliser leurs informations et favoriser les échanges entre eux ;
- Implication utilisateurs : par extension, plusieurs types d'utilisateurs (notamment ceux appartenant à des structures régionales) devront pouvoir accéder à des interfaces d'administration simples pour gérer leurs structures respectives ou celles de leurs régions, déposer de la documentation, effectuer des annonces...
- Administration : IJF devra pouvoir intervenir sur l'outil pour effectuer des opérations simples liées à l'administration de la plateforme (ex : via un backoffice administrateurs) : réinitialisation de mots de passe utilisateurs, création de structures, accès à l'ensemble des données de la plateforme, etc.

- Stockage et centralisation des documents : le travail collaboratif devra également être valorisé, avec la mise en œuvre, par exemple, d'un espace sécurisé pour stocker et centraliser des documents, des options de partage et de gestion collaborative, etc. (cf. détail plus tard dans ce document).

Le prestataire retenu pourra proposer, selon son expérience et ses domaines d'expertises, d'autres solutions spécifiques, tant qu'elles respectent ces besoins fondamentaux et notamment le fait d'avoir un socle flexible et sécurisé, autour duquel différents services pourront être greffés progressivement.

2.3. Prise en compte des pratiques actuelles

2.3.1. Éco-conception :

Dans une démarche visant à limiter l'impact environnemental de l'outil, plusieurs axes d'optimisation pourront être envisagés. Il serait pertinent d'étudier la mise en place d'un hébergement localisé, capable de réduire les distances de transfert de données, tout en intégrant des pratiques d'optimisation comme la compression régulière des fichiers et médias, et l'archivage des ceux non utilisés. Toujours dans cette optique, l'usage de solutions Open Source sera également à privilégier.

Ces actions pourront avoir des répercussions positives non seulement sur la réduction de l'impact environnemental direct du projet, mais également sur l'expérience utilisateur. En effet, un outil plus léger et optimisé offrira en toute logique des temps de chargement réduits, des économies de consommation de données cellulaires côté utilisateurs (version mobile/appli) et une meilleure fluidité générale. Des interfaces pensées « à minima » seront également plus à même d'être respectueuses des normes et standards d'accessibilité.

Les pistes à explorer devront donc inclure :

- Le choix d'un socle technique « vertueux » ;
- Une réduction des temps de chargement par l'optimisation des images, du code, des scripts utilisés ;
- Une purge régulière des éléments inutilisés ou obsolètes, tels que les archives ou les fichiers temporaires, afin de limiter la surcharge côté serveur ;
- La suppression des doublons et la fusion des éléments redondants dans la gestion des bases de données et des services ;
- La possibilité de désactiver (temporairement ou non) certains micro-services ou modules lorsqu'ils ne sont pas nécessaires, permettant une personnalisation de la plateforme selon les besoins réels des utilisateurs et optimisant ainsi l'utilisation des ressources ;

- L'ensemble de ces démarches devra s'inscrire dans une réflexion globale sur la pérennité et la performance de l'outil, tant pour l'environnement que pour les utilisateurs finaux.

Le prestataire pourra également suggérer toute autre piste d'amélioration qu'il jugerait utile et pertinente de mettre en œuvre.

2.3.2. Respect de la vie privée¹

Au-delà des obligations légales imposées par le RGPD, les valeurs éthiques portées par le réseau guideront le développement de l'outil pour garantir que chaque utilisateur puisse se sentir en confiance vis-à-vis de la collecte, la gestion et de l'utilisation de ses données personnelles.

2.3.2.1. Exercice des droits des utilisateurs :

Les règles du RGPD devront être strictement respectées, garantissant à chaque utilisateur la possibilité de consulter, modifier ou supprimer ses données personnelles – mais également d'exercer tous les droits légaux applicables.

Afin de permettre à tous les utilisateurs de gérer au mieux leurs droits, un espace dédié devra être créé dans leur espace personnel afin de centraliser toutes les fonctionnalités relatives à cette thématique (bouton de suppression de compte, d'export/téléchargement de données, consultation/modification des données saisies, ouverture et révocation des droits d'accès par type d'utilisateurs/services...)

Des droits spécifiques pourront être accordés aux jeunes, notamment ceux en situation de vulnérabilité, afin de mieux protéger leurs informations. Le cas des mineurs devra faire également l'objet d'une attention particulière, avec la création de comptes de supervision pour permettre aux tuteurs légaux de suivre leur activité tout en respectant leur vie privée.

Ces spécificités, tout comme les fonctionnalités « de base » devront être travaillées en amont avec le prestataire afin d'anticiper les divers impacts induits.

Enfin, un soin tout particulier devra être apporté à la rédaction et à la mise en page des conditions générales d'utilisation de la plateforme, afin d'assurer une grande clarté et une

¹ Le projet <https://jep.bzh/> du CRIJ Bretagne pourra notamment servir d'inspiration en termes d'informations au public et de conformité en lien avec le RGPD

meilleure compréhension pour tous utilisateurs. Une « foire aux questions » pourra par ailleurs être envisagée dans cette optique, ainsi que la mise en œuvre de sections rédigées en « FALC » (Facile A Lire et à Comprendre) afin d'améliorer l'accessibilité de la plateforme autant que faire se peut.

2.3.2.2. Traceurs et navigation :

Une interface de gestion des cookies et des consentements devra être mise en place pour permettre aux utilisateurs de contrôler facilement les informations qu'ils acceptent de partager ou non. Le détail des divers cookies utilisés (s'ils existent) devra être visualisable et ajustable, par exemple via un tableau de bord permettant d'ajuster les préférences des utilisateurs à tout moment.

Par ailleurs, les utilisateurs devront pouvoir, en un clic, accepter ou refuser l'intégralité des données de traçage. L'impact de ces choix et actions devra être clairement énoncé (par exemple : nécessité pour l'utilisateur de re-saisir ses identifiants à chaque connexion ou autre).

A noter que les traceurs devront être limités au strict nécessaire, et que les données de navigation ne devront être utilisées qu'après collecte explicite du consentement des utilisateurs.

2.3.2.3. Collecte et utilisation de données :

La collecte des données sera minimisée, ne recueillant que les informations nécessaires au bon fonctionnement de la plateforme. En parallèle, afin de respecter les besoins de récolte de données statistiques par et pour le réseau, certaines informations non-indispensables *a priori* pourront être regroupées (principe de masse), dissociées les unes des autres (afin d'éviter le recoupement d'informations) ou encore généralisées (ex : saisie d'une date de naissance chiffrée > déduction automatique de l'âge de l'utilisateur > exploitation de cette donnée dans le cadre d'une « tranche d'âge »).

Le chiffrement des données les plus délicates (mots de passe, coordonnées, mais également échanges entre utilisateurs par exemple), tant en transit qu'au cours de leur stockage, sera appliqué afin d'offrir une protection renforcée des données les plus délicates et/ou personnelles. Une attention particulière devra également être apportée

aux documents téléversés sur et/ou via la plateforme (ex : si pour effectuer une demande d'aide financière auprès d'un partenaire dans le cadre d'un projet, un jeune est amené à transférer une copie de sa carte d'identité, ce document devra être minutieusement protégé et cloisonné et conservé un laps de temps très court uniquement le temps du traitement de sa demande – l'accès devra être circonscrit aux seuls utilisateurs désignés comme étant aptes à le faire).

L'anonymisation des données sensibles (telles que les noms, prénoms ou coordonnées) devra être systématiquement appliquée, réduisant ainsi les risques liés à l'exploitation de ces données en cas de faille de sécurité ou de fuite. Afin de permettre malgré tout un suivi des jeunes qui le souhaiteraient dans le cadre d'un accompagnement, ou des professionnels afin de dialoguer entre eux, des processus spécifiques ont été imaginés (cf. suite du document) et/ou devront l'être, en lien avec le prestataire retenu. Quelques exemples :

- Utilisation de QR Code ;
- Génération d'identifiants anonymisés ;
- Utilisation de pseudonymes ;
- Etc.

De manière générale, un cadre strict de non-fichage des utilisateurs sera mis en place, et les informations personnelles ne seront conservées que pour la durée nécessaire à leur traitement. Des mécanismes automatiques d'effacement des données obsolètes devront être pensés afin de maintenir la base de données à jour et limiter les risques sécuritaires en cas de piratage, ou d'obsolescence de données. Attention néanmoins : ces processus devront parfois être nuancés afin de permettre la consultation de certaines données après plusieurs années (afin de se conformer aux contraintes légales applicables à certains appels à projets, par exemple).

Le prestataire accompagnera IJF dans le respect de ces principes et proposera des solutions viables et pérennes pour préserver la sécurité et le respect de la vie privée des utilisateurs durant toute la durée de vie d'IJ Connect. Il s'engagera à assurer une grande transparence vis-à-vis du recours à des outils tiers, en particulier si ceux-ci ne sont pas Open Source (ex : extensions, modules...), ou à des sous-traitants (hébergement, développement...).

Toutes ces mesures -et bien que non exhaustives- viseront à construire une plateforme sécurisée et éthique, où la protection des utilisateurs sera aussi prioritaire que l'accessibilité et la fluidité d'usage.

2.3.3. Responsive Design

L'outil devra proposer une interface fluide et ergonomique, adaptée aux usages sur ordinateur et mobile.

Sur ordinateur, la plateforme devra permettre des actions comme la saisie d'informations détaillées, la consultation de statistiques, ou encore la gestion avancée des données d'une structure IJ, offrant ainsi un confort d'utilisation maximal pour les professionnels dans leurs tâches quotidiennes.

En complément, la version mobile de l'outil permettra de mettre l'accent sur des fonctionnalités propres aux appareils nomades, telles que la géolocalisation (ex : pour trouver rapidement la structure IJ la plus proche de soi), un système de flashcode (ex : génération d'un flashcode spécifique à l'appareil d'un utilisateur) ou encore l'envoi de notifications push (ex : nouveaux messages, annonce d'événements dédiés aux professionnels...).

La mise en place d'un mode « hors ligne » (via mise en cache ?) serait particulièrement appréciable afin de permettre aux utilisateurs œuvrant en zones blanches ou en « hors les murs » sans connexion internet d'utiliser malgré tout l'outil. Il pourrait alors être imaginé un système de synchronisation des données a posteriori lors du rétablissement de la connexion.

En outre, il est envisagé d'adopter une approche "mobile first", visant à simplifier l'interface au maximum et ainsi garantir sa bonne intuitivité, une ergonomie satisfaisante et des performances optimales. Ce mode de conception permettra, en effet, une meilleure intégration des principes d'accessibilité web, d'éco-conception, et plus globalement une meilleure expérience utilisateur quel que soit le type de support utilisé (les professionnels ayant usage aussi bien de smartphones que d'ordinateurs avec des tailles d'écran variées ou même des tablettes numériques).

2.3.4. Intelligence Artificielle

L'intégration de l'intelligence artificielle (IA) n'est pas envisagée à court terme dans le cadre du déploiement d'IJ Connect, mais il sera crucial de rester attentif à son développement dans les années à venir. Le réseau IJ devra s'adapter aux évolutions des pratiques numériques, en particulier auprès des jeunes, pour mieux les comprendre et ne pas prendre de retard sur le sujet. Positionner le réseau sur le créneau de l'IA pourrait ainsi permettre non seulement de « rester à la page », mais également d'anticiper les nouvelles tendances et de renforcer son rôle moteur au sein des autres réseaux ou auprès de partenaires et financeurs.

Aussi, même si cette dimension ne fera pas partie des fonctionnalités à déployer immédiatement, il sera important que l'outil soit conçu de façon à permettre son intégration future (ou à faciliter des connexions avec des solutions tierces pré-

existantes). Tout en veillant à préserver le lien humain et le respect des données personnelles, valeurs clés du réseau, l'IA pourrait par exemple permettre :

- La recommandation automatique de contenus et outils adaptés aux professionnels et aux jeunes, en fonction des comportements observés, des sujets traités, des souhaits de l'utilisateur... ;
- L'amélioration de l'expérience utilisateur et du support aux pros, en automatisant certaines tâches courantes ou en facilitant la recherche d'informations (recherche sémantique par exemple) ;
- L'utilisation de certaines données statistiques pour anticiper les tendances ou aider à la prise de décision, dans le cadre d'axes de travail locaux ou de déploiement d'outils à l'échelle territoriale ;
- L'accélération et la simplification de certaines tâches rébarbatives telles que la rédaction de rapports, de comptes-rendus... ;

Le prestataire pourra suggérer toute intégration qu'il jugerait intéressante à travailler dès le démarrage du projet, si celle-ci est susceptible d'améliorer de façon notable l'expérience utilisateur ou implique la nécessité d'être envisagée dès le départ en vue d'une utilisation future.

2.3.5. Sécurité

La sécurité de la plateforme IJ Connect sera une priorité absolue, d'autant plus dans le contexte actuel de risques accrus liés à la situation géopolitique mondiale. La plateforme devra intégrer des mesures pour prévenir et gérer les attaques potentielles, telles que le piratage ou les attaques par déni de service (DDOS). Elle devra également être conçue de façon à prévenir la survenue de tout type de problème technique, spontanés ou à l'occasion de mises à jour, déploiement de nouveaux services ou mauvaise manipulation d'un utilisateur. Pour y parvenir, plusieurs stratégies de protection et de prévention seront mises en place, incluant la mise en œuvre de pare-feux, la détection d'intrusions, l'analyse des risques et des vulnérabilités, la génération d'alertes, et plus encore.

IJ France ne disposant pas de l'expertise nécessaire en matière de sécurité informatique, le prestataire effectuera ses préconisations en prenant en compte la balance bénéfices/risques/coûts, et assurera la mise en œuvre de ses recommandations.

Elles pourront par exemple inclure les éléments abordés à la suite de ce paragraphe :

2.3.5.1. Moyens de protection :

- Pare-feu et protection contre les attaques DDOS ;
- Procédures de sauvegardes régulières et de restauration rapide des données ;
- Suivi des logs d'utilisation pour détecter toute activité suspecte ;
- Communication efficace avec les utilisateurs en cas de panne ou d'attaque, avec des alertes et des directives claires sur la conduite à tenir (côté usagers et administrateurs de la plateforme)

2.3.5.2. Procédures de tests et de validation :

Côté prestataire, il sera attendu que le prestataire effectue des tests approfondis avant toute livraison de la solution. Pour cela, il mettra en place un environnement de test dans des conditions proches de la réalité afin d'identifier d'éventuels dysfonctionnements avant le déploiement. Info Jeunes France pourra fournir un espace serveur dédié à cette fin, sur simple demande. Si des bugs (anomalies techniques) venaient à persister lors du passage en production, des pénalités pourraient être appliquées.

Côté Info Jeunes France (IJF), des tests seront également réalisés en collaboration avec le prestataire durant les phases de préproduction et de production. IJF s'assurera d'accorder une attention particulière aux nouveaux éléments introduits, en fonction des recommandations du prestataire. Des tests utilisateurs seront également organisés, permettant d'obtenir un retour objectif des utilisateurs finaux. Un système de ticketing centralisé sera déployé pour faciliter le suivi des incidents techniques et les échanges entre l'association et le prestataire technique.

2.3.5.3. Sécurité et confidentialité des données :

La sécurité et la confidentialité (cf. paragraphe dédié) des données personnelles étant primordiale pour le réseau Information Jeunesse, le prestataire devra garantir la confidentialité des informations qui circuleront sur la plateforme. Cela passera notamment par :

- Un choix rigoureux de l'hébergeur, avec des données hébergées en France ;
- Une transparence totale sur l'utilisation des données, leur stockage, leur durée de conservation... ;
- Le respect des protocoles de sécurité usuels (certificats SSL, gestion des mots de passe...) ;
- Une limitation de l'utilisation de solutions tierces, en particulier si elles sont propriétaires ;
- L'intégration de protections techniques (pare-feu, anti-DDOS, etc.) ;

- Une sauvegarde régulière des données, associée à des procédures efficaces de restauration ;
- Une limitation des données entrantes (ex. : prévention de l'injection de code malveillant ou des téléversements de fichiers non sécurisés par les utilisateurs).

2.3.5.4. Disponibilité des services :

La plateforme devra être accessible 24h/24 et 7j/7, afin de répondre aux besoins des 1100 structures du réseau IJ et des centaines de professionnels qui l'utiliseront quotidiennement. Bien que les plages horaires d'ouverture des structures s'étendent principalement du lundi au samedi de 9h à 19h, l'outil devra rester disponible en dehors de ces horaires, notamment pour des tâches administratives ou de traitement de données.

2.3.5.5. Mesures de remédiation :

En cas de faille de sécurité ou d'incident technique, le prestataire devra être en mesure d'agir rapidement. Pour cela, il pourra anticiper ce type d'imprévu en assurant :

- La sauvegarde régulière des données, la mise en place de procédures claires pour les restaurations ;
- L'alerte immédiate des administrateurs et des utilisateurs concernés ;
- La correction des failles et la restauration de la solution à un état antérieur si nécessaire.

2.3.6. Accessibilité web

IJ Connect visant à être au service des professionnels de plus de 1100 structures, l'outil devra garantir une accessibilité optimale pour tous, y compris les personnes ayant des besoins spécifiques ou souffrant de troubles et handicaps divers.

Chaque choix ergonomique destiné à améliorer l'expérience des utilisateurs devra être adaptable pour ceux dont les besoins pourraient être différents. Par exemple, si certaines couleurs ou polices sont choisies pour l'interface, elles devront pouvoir être modifiées ou désactivées pour permettre aux utilisateurs de personnaliser leur expérience en fonction de leurs préférences ou besoins spécifiques (comme l'agrandissement du texte ou l'ajustement des contrastes).

Pour éviter des coûts et des développements supplémentaires, il est souhaité une prise en compte de ces considérations d'accessibilité dès le début du projet.

Ainsi, les pages devront par exemple être convenablement structurées (hiérarchisation des titres, paragraphes...), les images correctement légendées, les vidéos décrites textuellement... et au besoin, des modules complémentaires (renforcement du contraste, agrandissement de la police d'écriture...) pourront être utilisés.

Bien qu'Info Jeunes France ne soit pas juridiquement tenu de se conformer aux exigences du [Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité \(RGAA\)](#), il serait souhaitable que les grands principes de ce référentiel soient suivis. Cela garantirait non seulement une meilleure accessibilité mais aussi une expérience utilisateur fluide et inclusive pour toutes et tous, en accord avec les valeurs portées par le réseau Information Jeunesse.

3. Fonctionnalités et arborescence

3.1. Périmètre et arborescence globale

Comme nous l'avons vu précédemment, la plateforme se basera sur un socle initial, lequel sera complété, au fil du temps, par des « briques » déployées progressivement pour ajouter des fonctionnalités complémentaires principalement à destination des professionnels du réseau IJ. Ces « briques » correspondront en réalité à une architecture de type micro-service qui garantira une bonne communication entre les différentes fonctionnalités/services de la plateforme, tout en conservant une grande souplesse vis-à-vis de leur déploiement et de leur gestion (désactivation temporaire ou définitive possible, limitation des risques en cas de fuites de données ou de failles de sécurité, tests locaux, etc.).

Vous retrouverez ci-dessous une visualisation globale des services envisagés pour IJ Connect. Ceux-ci, bien que n'étant pas exhaustifs et ne faisant pas non plus l'objet d'un déploiement futur certain, seront détaillés plus précisément à la suite du schéma proposé.

1

PORTAIL
"Si national" / internet 2
Outils partagés

ADMINISTRATION

2

BACKOFFICE ADMIN
Interface de contrôle / gestion

- Gestion des services
- Supervision des données des Structures et utilisateurs + gestion des rôles/permissions
- Accès aux Outils Statistiques

2

RESSOURCES

- RESSOURCES THÉMATIQUES: Lien UJ Bor
- Espace documentation: Charte, label...; Communication, plaquettes...
- DOCUMENTS, MATHÉMATIQUE, MODC...: Outils de regroupement de contenus (par niveau d'étude, compétences...)
- Espace formation: Calendrier, catalogue; inscriptions/demandes
- Espace Outils métiers

2

VIE DU RESEAU

- Boîte à idées
- Espace Groupes de Travail, Projets en cours, offres d'emploi...; Wiki GT
- Événements Réseau: Espaces agenda partagés; Formations, GT...; Événements hors Réseau; Événements thématiques
- Messagerie; Tchat
- Espace Communication interne: Forum; Flux d'infos
- Annuaire de structures; Annuaire pros
- Espace Annuaire: Annuaire d'actions, outils
- Appels à projets; Revue de presse
- Espace Actualités: Informations nationales; Offres d'emploi

OUI, structures régionales

OUI, structures locales

3

Espace Statistiques

- Tableaux de bord de rapports statistiques
- Génération de rapports à partir de modèles
- Génération de rapports statistiques
- Tableaux de bord de rapports à partir de données existantes
- Data visualisation

2

Suivre un jeune

- Stockage de documents
- Accompagnement: Dépôt de documents; Brique Accompagnement; Générer un ID de suivi; Gestion de tâches
- Definition d'objets pour le jeune: Ajout d'une tâche à qqn; Parcours personnalisé; Modèle préconçu; Ajout d'un parcours
- Prise de RDV: ACCU+; Suggestions d'outils/ressources au pro
- Pair à Pair: Envoi de message jeune/pro et pro/jeune; Annuaire jeunes
- Tutorat/Service civique: Enrichir, rappels, notifications, archivage

PRO

2

PRO

- Paramétrage des accès & du partage par service
- Création de compte: Gestion des paramètres ("Mon compte": identifiant, mdp...)
- Profil: Gestion des services

JEUNE

3

- Gérer mes résus; Mes documents
- Notification et historique d'accès (cf. Dossier Médical Partagé)
- S'organiser; Trouver de l'aide; Valoir mes compétences
- Proposer mon allié; Open Badges

3

- Alertes emplois
- Alertes emplois

3.1.1. Articulation de l'outil

Il est envisagé, dans son fonctionnement, qu'IJ Connect s'articule autour d'une sorte de portail central permettant d'accéder à différentes grandes parties (« rubriques ») rassemblant elles-mêmes des briques contenant des services.

En fonction de leur type, certaines parties, briques ou services pourront être transversaux. Par exemple, on peut imaginer la mise en place, dès le départ, d'un service d'envoi de message pour que les professionnels puissent échanger entre eux. Dans un second temps, on peut imaginer que cette fonction soit utilisée également par d'autres utilisateurs de la plateforme – tels que les jeunes dans le cadre d'un service d'échanges/entraide entre jeunes (principe de « pair à pair »).

Un exemple schématique du fonctionnement envisagé est visible en page précédente et comprend, pour faciliter sa lecture :

- Un bloc central baptisé « portail » en 1
- Des grandes rubriques/parties accessibles depuis le portail, en 2
- Des briques thématiques dédiées au regroupement d'un ensemble de services, en 3
- Des services, correspondant à des fonctionnalités précises, en 4

Pour mieux comprendre cette articulation, prenons un exemple (fonctionnement fictif) :

Un professionnel se connecte au **portail**. Il accède à la rubrique « ressources » et se rend dans l'espace « **formation** ». De là, il peut accéder à un service « **calendrier** » qui lui permettra de consulter les prochaines formations à venir dans le réseau, et s'inscrire à celles qui l'intéressent. Dans ce même espace « **formation** », il accède également à un service « **MOOC** » dans lequel il peut consulter et s'inscrire à un ensemble de cours proposés pour améliorer ses connaissances sur une thématique en particulier.

Autre exemple :

Un professionnel se connecte au portail. Il accède à la rubrique « vie du réseau » et se rend dans l'espace « annuaire ». De là, il peut accéder à un service « **annuaire professionnel** » qui lui permet de rechercher et trouver des professionnels travaillant sur les mêmes sujets que lui. Dans ce même espace « annuaire », il accède également à un

service « **annuaire d'actions** » dans lequel il peut rechercher et identifier des actions mises en place par d'autres structures du territoire, sur des thématiques qui l'intéressent.

3.1.2. Briques et services envisagés

Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des fonctionnalités envisagées de façon prioritaire pour la « v1 » de la plateforme. Les différentes colonnes permettent d'identifier son emplacement/articulation sur la plateforme, ses principaux atouts, les potentielles évolutions qui pourraient être imaginées un jour...

<i>Rubrique</i>	<i>Brique</i>	<i>Service</i>	<i>Principales fonctionnalités</i>	<i>Evolutions possibles</i>
<i>Backoffice administration</i>	Global	Gestion des services	<ul style="list-style-type: none"> • Visualisation de l'ensemble des services du site • Activation/désactivation des services, pour tous les utilisateurs, un ensemble d'utilisateurs, ou des utilisateurs spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Visualisation d'éléments statistiques concernant les services (ex : nombre d'activation, durée d'activation...)
		Supervision des données	<ul style="list-style-type: none"> • Visualisation de l'ensemble des données du site (y compris celles des structures, des utilisateurs...) au sein de tableaux de bord dédiés • Recherche de données • Tri et filtrage de données • Edition des données • Export des données • Suppression et ajout de données 	<ul style="list-style-type: none"> •
		Gestion des rôles et permissions	<ul style="list-style-type: none"> • Visualisation de l'ensemble des utilisateurs du site • Edition des informations des utilisateurs • Suppression et ajout d'utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> •
		Outils statistiques	<ul style="list-style-type: none"> • Visualisation des données statistiques des données collectées (utilisateurs, structures...) • Visualisation des données statistiques liées à la plateforme (pages vues, nombre de connexions, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Visualisation sous forme de graphiques, formes visuelles, création de modèles de visualisation de données

Global	Comptes personnels	Gestion des données (RGPD)	<ul style="list-style-type: none"> • Filtrage des données • Recherche des données • Export des données • Edition des données • Demande de suppression • Téléchargement des données • Choix du format d'export 	<ul style="list-style-type: none"> • A fusionner avec la gestion du compte et les paramètres de partage ?
	Comptes personnels	Gestion du compte	<ul style="list-style-type: none"> • Demande de suppression du compte • Affichage des données du compte • Changement d'adresse mail • Affichage, ajout, suppression et modification d'identifiant, nom/prénom, téléphone... • Réinitialisation du mot de passe • Affichage d'éléments relatifs à la création du compte (créateur, date) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lien du compte avec d'autres sites • Système d'identification unique SSO (Single Sign-On)
	Comptes personnels	Paramètre des partages	<ul style="list-style-type: none"> • Visualisation des données personnelles • Module d'activation/désactivation du partage de certaines données • Visualisation des données partagées • Révocation des données partagées • Génération, affichage et gestion (suppression, réinitialisation) d'un QR Code lié à l'appareil de l'utilisateur 	<ul style="list-style-type: none"> •
	Gestion des services		<ul style="list-style-type: none"> • Ajout et suppression de services • Affichage et recherche de services • Suggestions de services en fonction du profil de l'utilisateur 	<ul style="list-style-type: none"> •
	Structure	Données de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un espace dédié pour chaque structure regroupant les : <ul style="list-style-type: none"> - Données administratives de la structure : nom d'usage, raison sociale, date de création/labellisation... • Coordonnées de la structure : adresse, numéro de téléphone, mail... • Salariés rattachés (ajout, suppression, modération des arrivées/départs, attribution de rôles, gestion de la visibilité sur les données...) • Droits et accès des utilisateurs au sein de ladite structure 	<ul style="list-style-type: none"> •

	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un système de visualisation de certaines données sur une page « profil » de structure (ex : données publiques type coordonnées, salariés...) 	
Droits et rôles des structures	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un statut de « responsable » (défini par la structure-mère) permettant de : Créer, supprimer, éditer des éléments d'une structure (coordonnées, membres...); - Gérer les droits d'administration au sein de sa structure ; 	•
Structures subordonnées (si existante)	<ul style="list-style-type: none"> Système de supervision entre structures permettant la visualisation de ses structures filles et/ou de sa structure-mère Ajout de tags et étiquettes spécifiques ; Gestion et sélection d'éléments par lots, basé sur des filtres et tris (ex : sélection et contact rapide de l'ensemble des structures labellisées en 2024) 	•
Visites	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une entrée « visite » en BdD, composée d'un ensemble de données qui lui seront propres : <ul style="list-style-type: none"> -Un identifiant de visite ; -Une date ; -Une heure de début ; -Une heure de fin ; -Un motif ; -Une thématique ; -Un professionnel ayant validé la visite ; Possibilité d'agir a posteriori sur certaines informations pour les corriger via une interface d'édition Automatisation/déduction de certaines informations à partir d'autres (ex : durée de visite à partir de l'heure d'arrivée et de départ) Génération d'un QR Code lié à l'ID de visite 	•
Formulaire de saisie de visite	<ul style="list-style-type: none"> Interface de création d'un formulaire de saisie de données composé de différents champs pouvant inclure cases à cocher, listes 	•

- déroulants, boutons radio, champs textes libres...
- Visualisation (par IJF) de l'ensemble des formulaires de saisies générés sur la plateforme
- Gestion (ajout, suppression, édition...) des formulaires par IJF
- Application du formulaire à une ou plusieurs structures (sélection par lot possible)
- Possibilité de verrouiller (ou non) l'édition ou le statut de mise en ligne d'un formulaire à l'échelle d'une structure
- Possibilité, à l'échelle d'une structure, de dupliquer un formulaire national et de l'éditer à l'échelle locale
- Possibilité, à l'échelle d'une structure, d'éditer des formulaires qui lui sont applicables
- Possibilité, pour une structure, de créer, éditer et supprimer ses propres formulaires
- Suspension temporaire d'un ou plusieurs formulaires (par IJF ou une structure)
- Visualisation des données saisies (cf. service « statistique »)
- Gestion du formulaire à l'échelle d'une structure

Statistiques de structure

- Données stats de la structure (ex. nb de salariés, ancienneté, nb de visites uniques, jeunes touchés, zone d'influence...);
- Rapports stats paramétrables (ex. hebdo, mensuel sur visites, jeunes suivis...);
- Accès aux stats via les droits des salariés (modification de données, accès aux stats...).

Statistiques de visites

- Visualisation (sous forme de tableau dynamique) des informations, avec un système de filtre, tri (date d'ajout, ordre alphabétique, structure...) et croisement éventuel des données (système de coches/décoches)
- Export de données dans divers formats communs (json, xlm, csv...), dont des

formats lisibles par l'humain (xls, xlsx, pdf...)

- Export partiel de données, dans les formats mentionnés ci-dessus, dépendant des sélections effectuées et des filtres appliqués
- Recherche par mot-clé (ex. nom, email d'un utilisateur) ;
- Tri spécifique par colonnes (ex. "Durée de visite" : croissant/décroissant, "Niveau d'étude" : plus au moins diplômé) ;
- Regroupement par blocs.

Datavisualisation des données

- Dataviz (courbes, graphiques, camemberts...), ajustement des paramètres : périodes, comparaison entre 2 périodes, bascule tableau/Dataviz, filtres appliqués aux graphiques ;
- Création de modèles de vues préconfigurés par IJ France (ex. "Visites jeunes" : Âge, Durée, Fréquence, Thématique...) ;
- Accès à certains modèles de vues pour des utilisateurs/structures spécifiques (ex. CRIJ accède à "Visites Jeunes" pour son territoire) ;
- Accès aux vues basé sur des groupes d'utilisateurs (ex. GT "Accompagnement" accède aux visites récurrentes des jeunes) ;
- Personnalisation des vues par structures/utilisateurs (ex. masquer la colonne "fréquence" ou créer un modèle personnalisé avec "Localité", "Tranche d'âge"...) ;
- Accès aux stats étendu via des groupes globaux (ex. modèle "Visites Jeunes" pour toutes les structures IJ, sans voir les données des autres) ;
- Gestion des modèles de vues : définir vues par défaut, renommer, supprimer, verrouiller, accès restreint à certains utilisateurs/structures (ex. SIJ crée une vue pour les stats des demandes liées aux jobs d'été).

<i>Profil Jeune</i>	Organisation	Gestion de rdvs	<ul style="list-style-type: none"> • Prise, modification et annulation de rendez-vous avec des professionnels ou structures ; • Notification automatique des rappels de rdvs ; • Visualisation d'un calendrier des rdvs à venir ; • Possibilité de reprogrammer un rdv ou de le marquer comme terminé. 	•
		Gestion de documents	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement et gestion de documents personnels non-confidentiels/sensibles ; • Partage sécurisé de documents avec des pros ou structures ; • Création de dossiers pour organiser les documents par thématiques ; • Suppression ou modification des documents uploadés. 	•
	Recherche d'aide	Annuaire de pros	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de professionnels par nom, secteur d'activité ou localisation ; • Filtrage par type de profession (ex. conseiller, coach, formateur) ; • Affichage des profils pros avec détails de contact ; • Possibilité de prendre rdv directement via l'annuaire. 	• Annuaire de jeunes (pair à pair)
		Annuaire de structures	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de structures par nom, localisation ou secteur d'activité ; • Affichage des informations de contact des structures (adresse, téléphone, email) ; • Suggestions de structures pertinentes selon le profil du jeune ; • Possibilité de marquer des structures comme favorites pour un accès rapide. 	•
<i>Outil métier - Accompagnement</i>	Accompagnement	Gestion de documents	<ul style="list-style-type: none"> • Notification de dépôt/suppression, dépôt de documents, suppression, renommage, partage/envoi • Système de favoris pour les documents côté pros ; • Système de "coches" pour les documents, potentiellement suggérés en fonction du besoin du jeune/pro et envoi direct/automatique au jeune en quelques clics 	•
	Accompagnement	Génération d'ID de suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Génération et affichage d'un QR Code lié à l'appareil de l'utilisateur 	•

Accompagnement	Gestion de tâches	<ul style="list-style-type: none"> • Archivage des anciens ID de suivi • Ajout de tâches, saisie de données liées à celle-ci, édition • Suppression de tâches (individuelles ou en lot) • Filtrage, tri de tâches • Ajout de dates d'échéances, liées à des rappels et notifications • Ajout d'une notion de priorisation • Partage possible de tâches avec d'autres utilisateurs (assignation ou information) • Archivage de tâches 	•
ACCIJ+	Rendez-vous	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de plages de disponibilités • Définition d'un statut de prise de rendez-vous (possible/impossible) • Définition de motifs de rendez-vous • Définition de durées de créneaux de rdvs selon le motif sélectionné² • Ajout d'éléments en vue du rdv (ex : tâches, objectifs, documents...) • Rappels (e-mail, push, sms...), notifications pour le rdv • Envoi de compte-rendu de rdv (comprenant les éléments listés précédemment) 	• Association des plages de disponibilités en fonction des motifs de rendez-vous ³
ACCIJ+	Echanges de messages entre jeunes et pros	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de messages instantanés • Envoi de messages en différé • Notification d'envoi (date/heure) • Notification de réception (date/heure) • Définition d'un message d'accusé de réception de la demande • Suspension temporaire du système de messagerie 	•

² Ex : un change de 30 min pour un « 1^{er} rdv d'information », ou de 3h pour un motif « accompagnement au lancement d'un projet »

³ Exemple : Doctolib

ACCIJ+	Définition d'objectifs pour le jeune	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un ou plusieurs objectifs⁴ • Ajout de date d'échéance pour l'objectif • Assignation de tâches pour atteindre l'objectif • Partage d'objectifs avec un autre utilisateur, assignation de celui-ci 	•
ACCIJ+	Parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Création et gestion de parcours (ajout, nommage, édition, suppression) • Ajout de tâches liées au parcours • Partage (et révocation) de parcours (lecture, modification, assignation) • Duplication et modification d'un parcours déjà créé • Affichage de parcours « publics », tri, filtrage • Recherche de parcours pré-existants • Possibilité d'attribuer un parcours à un ou plusieurs utilisateurs • Possibilité pour plusieurs utilisateurs de collaborer sur un même parcours (édition), avec système de rôles et droits de modification ou de visualisation • Possibilité pour un autre utilisateur de visualiser et utiliser le parcours créé par quelqu'un d'autre 	•
	Projets	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de projets avec nom des membres participants aux GT (Groupes de Travail) (et possibilité de les contacter), nom des animateurs de projets, espace ressource (comptes-rendus de réunion, documents téléchargés), calendrier (réunions à venir), espace de discussion au sujet du projet 	•
Espace agenda partagé	Evénements réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout, suppression d'événements 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à une bibliothèque de

⁴ Un objectif se distingue d'une tâche par les éléments suivants : une tâche est strictement opérationnelle (son statut peut être non réalisée / en cours / terminée), un objectif est théorique (il doit pouvoir être mesurable et quantifiable et est binaire : atteint / non atteint) et regroupe un ensemble de tâches à accomplir pour l'atteindre. La date d'un objectif doit nécessairement être postérieure à celle de réalisation de tâches intermédiaires (on ne peut pas réaliser un objectif si l'une de ses tâches est toujours en cours).

		<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des données liées aux événements (saisie, édition) • Système de catégorisation d'événements, filtrage et tri lors d'affichage de ceux-ci • Rappels d'événements, notifications • Partage d'événements • Invitation à un événement • Envoi d'un message aux participants • Annonces liées à l'événement • Export d'événements (ajout à d'autres calendrier au format ical) 	<ul style="list-style-type: none"> • ressources liée à l'événement • Lien avec des agendas externes (dont la plateforme Open Agenda) • Définition d'alertes pour des événements (en fonction de critères tels qu'une thématique, une date, une région...) • Suggestions d'événements (liées au profil de l'utilisateur : thématiques, zone géographique...) • Statut de participation à une réunion (« participe », « pas sûr », « ne participera pas ») • Ajout d'un motif/mot lors d'un refus de participation • Visualisation des autres participants à une réunion, ainsi que leur statut de participation défini
Communication interne	Messagerie	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de messages, réception de ceux-ci • Affichage de messages reçus • Affichage d'informations liées aux messages reçus (date, heure, émetteur, destinataires...) • Ajout d'éléments aux messages (liens interne ou externes, médias, documents...) • Tri, filtrage • Recherche de message • Notification de réception de message 	<ul style="list-style-type: none"> • Archivage • Lien/intégration de logiciels et services de messagerie préexistants
	Tchat en direct	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de messages, réception de ceux-ci • Affichage de messages reçus sous forme de conversations • Affichage d'informations liées aux messages reçus • Tri (par date de réception, émetteur...) et filtrage • Recherche de message et/conversation • Ajout de liens cliquables • Ajout de médias et documents 	<ul style="list-style-type: none"> •
	Forum	<ul style="list-style-type: none"> • Elargissement du principe de « boîte à idées » à d'autres 	<ul style="list-style-type: none"> •

		types d'échanges (ex : questions sur des thématiques, échanges de pratiques, demandes d'informations entre pros, sollicitation des collègues...)	
Annuaire	De structures	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage de la liste des structures du réseau • Système de recherche (par critères⁵, mais aussi par mot-clé) • Tri, filtrage • Affichage de la structure et des éléments liés à celle-ci (coordonnées, documents/actions partagés, événements à venir...) • Possibilité de valider ou suspendre la visibilité dans l'annuaire de structures et/ou son activité sur l'outil national 	•
	De professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage de la liste des professionnels du réseau • Système de recherche (par critères⁶, mais aussi par mot-clé) • Tri, filtrage • Affichage du profil de l'utilisateur (coordonnées, groupes de travail éventuels, projets majeurs...) 	•
	D'actions, d'outils...	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage d'une liste d'outils et actions du réseau • Système de recherche (par critères⁷, mais aussi par mot-clé) • Tri, filtrage • Affichage du détail des outils et actions lors du clic • Lien entre un outil/une action et une structure, un ou plusieurs utilisateurs, un groupe de travail... • Ajout possible de documents, médias, liens externes 	•

⁵ Les critères devront par exemple permettre d'identifier rapidement une structure qui travaillerait sur un projet ou une thématique particulière, intégrant un certain nombre de professionnels, ou encore ayant plus de 10 ans d'ancienneté sur un territoire rural

⁶ Les critères devront permettre d'identifier rapidement un professionnel d'une structure, un spécialiste d'une thématique, un professionnel dans le réseau depuis plus de 20 ans ou ayant un souhait de mobilité dans une autre région, par exemple

⁷ Les critères devront permettre de retrouver rapidement l'outil ou action idéal(e) en fonction de ses critères et besoins (thématique, date de création, secteur géographique, type de public...)

		Informations nationales	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout, suppression d'informations de portée nationale (ex : annonces gouvernementales, dates de renouvellement de la labellisation, etc.) • Diffusion de celles-ci par IJF, à destination de l'ensemble des structures ou d'une partie • Format différent de simples actualités : affichage sous forme de bandeau avec un bouton « en savoir plus » • Clic possible pour en savoir plus • Utilisation possible pour des annonces relatives à la plateforme (mise à jour, maintenance...) • Envoi de notification pour les annoncer 	•
Ressources	Espace documentaire	Ressources thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout, suppression de documents • Classement par dossiers, sous-dossiers • Ajout, édition et suppression d'éléments descriptifs des ressources (types, catégories...) pouvant servir de critères de recherche • Affichage de ses propres documents • Affichage de l'ensemble des documents rendus « publics » aux yeux des autres professionnels • Tri, filtres, recherche par mot-clé • Notification d'ajout de document • Possibilité de partage de document • Lien avec les documents partagés dans cet espace dans différents endroits du site (ex : brique accompagnement, compte-rendu de RDV, annuaire d'actions, ajout d'actualités...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Notification d'ajout de document correspondant à des critères prédéfinis (ex : date, thème, émetteur...) • Edition en ligne des documents textuels, tableurs... • Edition collaborative de documents • Lien avec IJ Box
		Ressources IJ	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout, suppression de documents (Charte, label...) • Saisie de critères et éléments descriptifs pour les documents (pouvant servir de critères de recherche ou de critères de suggestions) • Classement dans des dossiers et sous-dossiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de lien/suggestion de documents « en lien avec »

<i>Ressources</i>	Outils métiers	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de document (par mot-clé notamment) • Tri, filtrage • Notification d'ajout de ressources • Renvoi vers divers outils autonomes, intégration simple dans la plateforme, accessibilité en fonction des droits des utilisateurs, personnalisation des outils selon les besoins spécifiques.
-------------------	----------------	---

Naturellement, chaque élément devra être retravaillé plus en détail en appui du prestataire technique retenu pour le projet afin d'en préciser tous les tenants et aboutissants, répondre aux questions et anticiper les contraintes, impacts et évolutions futures.

De plus, l'ordre de déploiement des différents services en « v1 » devra être discuté afin de définir une feuille de route et permettre d'effectuer des tests tout au long de la phase de développement. Ce fonctionnement permettra de travailler chaque service de façon quasi indépendante des autres et ainsi assurer un fonctionnement optimal de la plateforme à son lancement en fin d'année 2025, avec des services pleinement aboutis et fonctionnels avant publication.

L'un des développements prioritaires sera toutefois, quel que soit le cas de figure, la mise en œuvre de la brique « accompagnement ». Celle-ci sera notamment utilisée pour collecter des données relatives à « l'ACCompagnement Information Jeunesse » (dit « ACCIJ »), afin de valoriser l'activité des professionnels du réseau dans ce cadre, via un formulaire.

Son déploiement sera intimement lié à celui de divers services et fonctionnalités inhérentes, tels que la possibilité de disposer de comptes utilisateurs, l'existence de comptes de structures, le principe de création de visites de jeunes, etc.

3.2. Zoom sur la brique prioritaire liée à l'ACCIJ

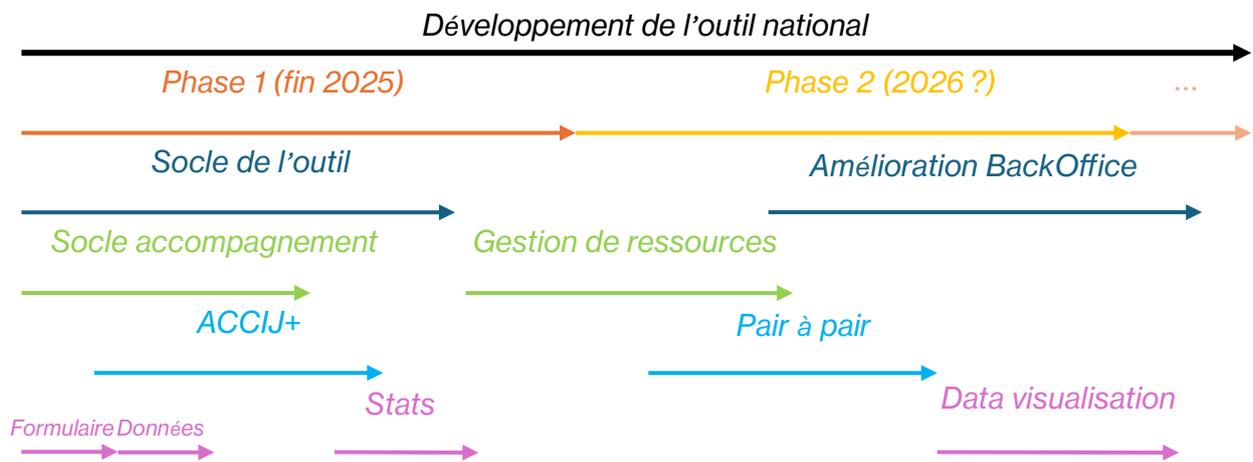
Merci de vous reporter aux annexes afin de retrouver deux exemples de schémas d'interactions entre services et fonctionnalités pour la « brique Formulaire ».

Comme toutes les autres, la brique « formulaire » sera déployée en plusieurs phases progressives et s'enrichira en fonctionnalités au fil du temps.

L'objectif est de proposer, à terme, une collecte de données via un formulaire, puis de traiter ces données et les intégrer à une interface de visualisation riche, exhaustive, actualisée en temps réel, accessible directement via le backoffice de l'outil national.

A court terme et de façon prioritaire, l'objectif est quant à lui de poser les fondations d'un formulaire de saisie de données ainsi que d'une interface de tri, filtre, visualisation et export desdites données dans des tableaux structurés, et de services liés à l'accompagnement de jeunes par les professionnels du réseau IJ.

Exemple de planning basé sur un développement par « briques » :



Vous retrouverez, à ce titre et en annexes, un ensemble d'éléments d'ores et déjà travaillés afin de préciser les besoins en termes de services et fonctionnalités envisagés par Info Jeunes France.

Chaque brique ayant cependant vocation à être travaillée de façon quasi indépendante, ces dernières devront faire l'objet de discussions systématiques avec le prestataire technique retenu.

4. Gestion de projet

4.1. Attendus

4.1.1. Prestations attendues

Il est attendu de la part du prestataire d'assurer un travail de :

- Développement :
 - Développement de la solution technique ci-décrite dans le présent cahier des charges ;
 - Maintenance et mise à jour de l'outil
 - Sécurisation de l'outil
 - Tests, correctifs et débogage
- Webdesign :
 - Conception et réalisation des éléments graphiques de la solution
 - Intégration des éléments graphiques créés
 - Création d'un Design System
- Gestion de projet :
 - Suivi quotidien du projet par la mise en place de reportings réguliers, la tenue de rendez-vous et réunions de suivi
 - Planification du projet, via la mise en œuvre d'un rétroplanning clair et exhaustif
 - Conseil, préconisations auprès d'Info Jeunes France
 - Respect de la législation en vigueur
 - Alerte en cas de problèmes, qu'ils soient d'ordre techniques, fonctionnels, logistiques, humains, sécuritaires, financiers... avant leur survenue (sauf cas de force majeure)

4.1.2. Livrables attendus

Le prestataire devra s'assurer de la livraison des éléments suivants :

- Une plateforme fonctionnelle, exempt de bugs, dans sa version de "production"
- Des mockups ainsi que des wireframes pour chaque écran qui sera développé et mis en œuvre, afin de valider préalablement à tout développement technique les fonctionnalités, services et le design des interfaces. Ce fonctionnement permettra de limiter les risques d'erreur, d'incompréhensions et de "retours en arrière", tant pour le prestataire que pour Info Jeunes France ;

- Un design adéquat au regard des maquettes qu'il aura créées et qui auront été validées préalablement par IJF
- Une formation à l'utilisation de la plateforme, notamment côté administrateurs
- Une documentation exhaustive permettant l'administration de la plateforme
- Une documentation du code déployé, afin d'en faciliter l'appropriation en cas de travail complémentaire avec un autre prestataire (pour des raisons de contraintes calendaires ou de spécialités par exemple)
- Des accès administrateurs et la main sur tous les éléments de la plateforme
- Un espace de travail pour le suivi de projet et la remontée de bugs
- Une version de préproduction/test de l'outil
- Deux versions de démonstration/bac à sable de la plateforme⁸, spécifiquement axées pour :
 - o Les professionnels du réseau IJ
 - o Les jeunes
- Des recommandations concernant l'évolution de l'outil
- Un document synthétique récapitulatif des accès (identifiants de connexion, administrateurs de la plateforme...), des données collectées notamment via des plugins tiers et des responsabilités (RGPD), des services utilisés (hébergeur, solution technique...), des éléments techniques indispensables (langages, choix effectués...), du travail réalisé (grandes étapes réalisées, en cours, projetées...) et des éventuelles limitations/problèmes rencontrés. Ce document devra permettre à tout prestataire de prendre rapidement connaissance du contexte de développement de l'outil et lui permettre, ainsi, de pouvoir prendre la main en cas de besoin (absence ou changement de prestataire, travail simultané de plusieurs prestataires sur le même projet en fonction de leurs spécialités respectives afin de réduire les délais, etc.).

4.2. Suivi de projet

4.2.1. Gestion de projet

⁸ Il est entendu par « version de démonstration » un fonctionnement à la manière de l'application du CEJ (Contrat d'Engagement Jeune), laquelle permet à tout utilisateur d'accéder à une version de démonstration « bêta » de la plateforme en effectuant une manipulation spécifique (plusieurs appuis successifs sur le logo de l'application lors de son chargement initial).

Du fait du souhait d'un développement de type « briques regroupant un ensemble de fonctionnalités » (architecture de type « micro-services »), un suivi de projet en mode agile sera à privilégier.

Le suivi du projet sera assuré, du côté d'Info Jeunes France, par une personne référente. En cas d'absence ou pour des besoins ponctuels, celle-ci pourra être supplée ou remplacée. Elle assurera la communication et le relai d'information entre l'équipe d'IJF et l'équipe en charge du projet côté prestataire technique.

Des réunions hebdomadaires devront être programmées entre IJF et le prestataire technique afin de s'assurer du bon déroulement du projet. Elles permettront de lever toute problématique, doute ou question concernant la solution mise en place.

Le prestataire profitera de ces occasions pour soumettre ses interrogations et alerter Info Jeunes France de tout élément qu'il jugerait important de souligner : retard pris, difficultés éventuelles, clarification de la demande, tests utilisateurs nécessaires, soumission d'éléments attendus, etc.

Idéalement, l'ordre du jour sera communiqué en avance aux différentes parties, et un compte-rendu succinct de chaque rendez-vous sera réalisé afin de noter les points clés et les attentes pour la fois suivante de la part de chacun.

Des points plus conséquents seront effectués au regard du rétroplanning fourni par le prestataire, afin de suivre au mieux les grandes étapes du projet : lancement du développement, déploiement de la version de préproduction, déploiement de la version de production, ajout de fonctionnalités majeures...

L'équipe d'Info Jeunes France se tiendra en outre disponible durant tout le projet afin de répondre aux interrogations du prestataire et lui fournir une réponse dans les meilleurs délais.

4.2.2. Outils de suivi

Afin de faciliter le déroulement du projet, le prestataire et l'équipe d'Info Jeunes France s'appuieront sur un ensemble d'outils permettant de s'assurer du suivi quotidien du projet. Ceux-ci pourront inclure :

- Un espace de stockage de documents permettant de centraliser les contenus de la plateforme (textes, rédactions, fichiers à télécharger...), les fichiers médias éventuels (images, logos...)...
- Dans un dossier spécifique de l'espace de stockage ou sur un outil de gestion de projet dédié, une centralisation des documents ayant trait au projet : devis, factures, comptes-rendus de réunions, questions/réponses et validations, plannings prévisionnel et effectif...

- Dans un dossier spécifique de l'espace de stockage ou sur un outil de visualisation dédié, une centralisation des maquettes et éléments graphiques (mockup, design system, wireframes...);
- Une plateforme de tests;

4.2.3. Communication entre le prestataire et IJF

La communication étant essentielle afin de mener à bien le projet, ce point devra faire l'objet d'une vigilance particulière.

Le prestataire étant qualifié comme expert du numérique, il est attendu de sa part une certaine proactivité et une prise d'initiative dans la formulation de demandes, requêtes, questions diverses à l'égard de l'équipe d'Info Jeunes France.

En effet, bien que largement sensibilisée à la thématique du web, l'association ne saurait être force de proposition eût égard au choix de solutions techniques/technologiques, à l'envoi spontané de contenu qui ne serait pas explicitement demandé par le prestataire ou encore à la transmission d'informations essentielles à l'accomplissement de la mission du prestataire.

Afin de palier à toute situation de blocage, anticiper les difficultés et échanger efficacement, il est proposé au prestataire de s'appuyer sur les méthodes suivantes (à réajuster au travers de discussions entre IJF et lui) :

- L'ouverture d'un espace d'échanges et de discussion type « ticketing », pour référencer les éventuels problèmes techniques rencontrés, demandes d'évolution, suivre l'état des demandes...
- La mise en place d'échanges via email pour les sujets nécessitant un suivi plus poussé, des validations explicites et/ou des demandes plus formelles
- Des réunions hebdomadaires de suivi, en visio, inférieures à 1h, permettant le suivi « quotidien » et la levée des éventuels blocages
- Des réunions de validation lors des grandes étapes du projet (lancement, livraison, mise en préproduction, validation d'éléments graphiques et fonctionnels...) (entre 1 et 2h)
- Le cas échéant, des échanges intermédiaires par mail, téléphone... en cas de besoin
- La tenue régulière de points d'étapes balisés avec le Groupe de Travail dit "GT" IJ Connect (qui intègre des professionnels d'Info Jeunes France, mais également d'autres personnes du réseau Information Jeunesse).

Par ailleurs, il est entendu que le présent cahier des charges restera la référence première pour le projet ci-présenté, même en cas de production de spécifications fonctionnelles détaillées de la part du prestataire.

4.2.4. Moyens mis à disposition

L'équipe d'Info Jeunes France s'engage à mettre à disposition du prestataire toutes les ressources nécessaires au bon déroulement de sa mission. Celles-ci incluront notamment :

- Un interlocuteur dédié au projet afin de répondre rapidement aux interrogations éventuelles ;
- Des coordonnées mail, téléphoniques... afin de s'adapter aux préférences communicationnelles de chacun ;
- De la documentation contextuelle afin de mieux appréhender le projet ;
- Les futurs contenus de la plateforme (contenu rédactionnel, champs de formulaires, photos d'illustrations...);
- Les éléments qui pourraient être sollicités par le prestataire, par exemple en termes de contenus (textes, documents à télécharger...), de données (liste d'utilisateurs initiaux, de structures...) ou de retours (validations fonctionnelles et esthétiques) ;

4.3. Accompagnement et expertise du prestataire

4.3.1. Législation

Le prestataire s'engagera à alerter l'association Info Jeunes France en cas de changement relatif à la législation en vigueur concernant la délivrance des services web proposés.

Il accompagnera l'équipe afin de s'assurer que l'outil soit en conformité avec les règles et contraintes qui lui sont applicables d'un point de vue législatif, notamment en ce qui concerne l'affichage des pages et mentions légales sur le site, le respect du RGPD ou encore la gestion des cookies et traceurs sur le site.

4.3.2. Formation, supports et documentation

Lors de la livraison de la version de production de la plateforme, le prestataire s'assurera du fait qu'au moins deux personnes de l'équipe d'Info Jeunes France aient été formées à l'utilisation et à l'administration de l'outil.

Cette formation pourra être effectuée à mesure de la livraison des fonctionnalités (ex : lors de leur mise en œuvre sur le site de préproduction) ou à échéance lors d'une session dédiée.

La fourniture de supports simples type tutoriels serait un plus, de même que toute documentation qui pourrait faciliter l'appropriation de la plateforme par une tierce personne. L'objectif est de rendre le plus possible autonomes l'équipe d'IJF pour assurer des tâches simples de modération, administration, modifications mineures (ex : changement de logo)...

4.3.3. Maintenance, dépannage, assistance

Le prestataire devra inclure à son devis une proposition tarifaire dédiée à la maintenance, à l'assistance et au dépannage de la plateforme, s'entendant sur une durée d'un an (renouvelable).

Cette prestation permettra, une fois l'outil mis en place et les problèmes inhérents au développement initial résolus, d'assurer un fonctionnement constant et sécurisé de la plateforme tout au long de sa vie.

Le prestataire devra également détailler, dans sa proposition, les modalités de mise en œuvre de son assistance (délais, cas particuliers des weekends et jours fériés...) ainsi que des mesures de précautions mises en place (procédures d'alertes, automatisation...).

4.3.4. Documentation et formation

Pour garantir une prise en main efficace de l'outil et en assurer une utilisation optimale par les professionnels du réseau IJ, le prestataire devra proposer :

- Une documentation technique, en particulier dans le cas de déploiement d'un système API ou de lien avec des modules et services tiers (ex : intégration d'éléments d'IJ Connect sur des sites de CRIJ). Cette documentation devra être claire et accessible, afin de permettre à l'équipe d'IJ France ou à des experts du numérique en région, de comprendre et gérer efficacement certains aspects techniques de la plateforme ;
- Une documentation concernant les micro-services (modalités d'activation, désactivation, etc.);
- Des sessions de formation pour les utilisateurs finaux afin de leur permettre de se familiariser avec les fonctionnalités de la plateforme. Ces formations devront être adaptées aux différents profils d'utilisateurs et se concentrer sur les aspects pratiques liées à l'utilisation quotidienne de l'outil ;
- Un système de support technique (ex : ticketing) accessible aux utilisateurs. Le prestataire devra également fournir une assistance réactive pour suivre et résoudre les problèmes techniques, demandes d'évolutions... et répondre aux questions des utilisateurs par cet intermédiaire.

De manière générale, lors de la livraison de la version de production de la plateforme, le prestataire s'assurera du fait qu'au moins deux personnes de l'équipe d'Info Jeunes France aient été formées à l'utilisation et à l'administration de l'outil. Cette formation pourra être effectuée à mesure de la livraison des fonctionnalités (ex : lors de leur mise en œuvre sur le site de préproduction) ou à échéance lors d'une session dédiée. La fourniture de supports simples type tutoriels serait un plus, de même que toute documentation qui pourrait faciliter l'appropriation de la plateforme par une tierce personne. L'objectif est de rendre le plus possible autonomes l'équipe d'IJF pour assurer des tâches simples de modération, administration, modifications mineures (ex : changement de logo)...

5. Réponse à l'appel d'offre

Il est notamment attendu que le prestataire fasse figurer dans son dossier de réponse :

Un volet « solution » comprenant :

- Une description de la prestation proposée au regard des attentes du cahier des charges ;

- La solution proposée devra comprendre :
 - o Une partie « socle de base » permettant de disposer d'une plateforme fonctionnelle, autonome, administrable, sécurisée et évolutive ;
 - o Une partie « services » avec un détail du chiffrage des services attendus, listés dans [le tableau de fonctionnalités initiales attendues](#)⁹ (un regroupement de certains éléments pourra être possible afin de faciliter l'estimation, par grands « blocs ») ;
- Une estimation de la durée de développement desdits éléments ;

NB : il n'est pas attendu, en phase 1 de la plateforme, un développement de l'ensemble des services listés dans le présent document mais bien « seulement » le « socle de base » de la plateforme ainsi que les services listés dans le « [tableau de fonctionnalités initiales](#) ».

Un volet dédié au prestataire, mettant en avant :

- Ses atouts, expériences et points forts au regard de ses spécialités/compétences et de la demande formulée par IJF ;
- Une présentation de l'équipe qui travaillera sur le projet ;
- Des références de ses précédentes réalisations.

Un volet « gestion de projet » présentant

- Une description de la méthodologie envisagée pour répondre au projet (méthode, outils, moyens de communication...);
- Un rétroplanning prévisionnel ;
- Un devis détaillé incluant :
 - o Une partie « investissement » correspondant au déploiement du socle de base
 - o Un chiffrage des premières briques évoquées / des premiers services listés dans [le tableau de fonctionnalités initiales attendues](#)¹⁰
 - o Une partie « maintenance » correspondant à la mise à jour et au maintien en fonctionnement de la brique durant un an (reconductible)

NB : les éléments relevant de la partie gestion de projet, développement et webdesign devront figurer de façon distincte dans le devis.

⁹ Afin d'accompagner le chiffrage, et bien que plusieurs éléments devront être rediscutés entre IJF et le prestataire, de nombreux détails techniques liés aux attendus sont disponibles en [annexes du présent document](#) afin de mieux appréhender le niveau de développement attendu dans le cadre du projet

¹⁰ Afin d'accompagner le chiffrage, et bien que plusieurs éléments devront être rediscutés entre IJF et le prestataire, de nombreux détails techniques liés aux attendus sont disponibles en [annexes du présent document](#) afin de mieux appréhender le niveau de développement attendu dans le cadre du projet

5.1. Critères de sélection

Afin de pouvoir étudier de la façon la plus transparente et objective possible les réponses reçues de la part des candidats, la liste des critères de sélection qui serviront de base à l'analyse des prestations proposées, ainsi que les modalités de sélection en cas d'égalité et le système de pondération des notes, sont listés dans le document "Critères de notation pour la sélection du prestataire pour le déploiement de la plateforme IJ Connect".

5.2. Déploiement de la plateforme

A compter de la date de sélection du prestataire, un rétroplanning précis sera proposé par celui-ci pour cadrer les échéances des semaines et mois à venir, l'objectif étant de déployer une première version de test de la plateforme en septembre 2025.

Des retours, incluant notamment les tests d'un panel d'utilisateurs, seront ensuite effectués dans l'objectif de lancer une première version publique en décembre 2025.

Les grandes étapes du développement d'IJ Connect devront être vues avec le prestataire technique, lequel proposera un rétroplanning le plus précis possible du projet.

Cependant, il est déjà envisagé côté Info Jeunes France les grandes échéances suivantes :

- Février 2025 – Choix du prestataire et première(s) réunion(s) de travail. Elaboration d'un rétroplanning démarrant au mois de mars 2025, mise en place des outils de travail (espaces d'échanges, de partage de documents...)
- Mars 2025 – Démarrage des réunions hebdomadaires. Travail sur les 1ères briques et services. Identification des besoins en termes techniques
- Avril – Maquettage des 1ers éléments / démarrage du développement de la structure de la plateforme
- Mai 2025 – Livraison, par IJF, du détail du contenu de la brique « Formulaire »
- Mars à septembre – Développement et webdesign. Travail en « mode agile ». Déploiements progressifs de certaines briques + tests utilisateurs
- Septembre 2025 – Livraison, par le prestataire, d'une 1^{ère} version de pré-production de l'outil
- Septembre – octobre – novembre 2025 – Tests utilisateurs. Corrections. Finalisations. Formation des administrateurs.
- Décembre 2025 – Livraison de la production de la v1.0 de la plateforme

5.3. Budget

Il est attendu que le prestataire décompose sa proposition tarifaire en plusieurs volets distincts :

- Mise en œuvre de la solution ;
- Maintenance et assistance sur une période d'un an ;
- Hébergement, noms de domaines... sur une période d'un an ;
- Coûts d'abonnements et/ou d'achats d'éventuels services tiers (ex : modules, extensions... préexistants) ;
- Tarif journalier pour le déploiement d'éléments hors-devis (webdesign, développement, gestion de projet...);

Afin de permettre une comparaison claire et sans équivoque des différentes propositions reçus de la part des répondants, chaque candidat est invité à compléter le document "Décomposition du prix global et forfaitaire" pour la "Conception, le développement, l'hébergement et la maintenance de la plateforme IJ Connect".

5.4. Délais de réponse à l'appel d'offre

Le présent appel est lancé à compter du 16 janvier 2025 durant quatre semaines. Sa clôture interviendra le 16 février 2025. Une présélection sera opérée entre le 17 et le 21 février, période durant laquelle 3 prestataires retenus seront invités à venir défendre leur projet lors d'un entretien technique qui se déroulera le 24 février. L'annonce du prestataire sélectionné s'opérera au plus tard le 27 février, afin d'amorcer le travail sur le déploiement de la plateforme en suivant.

Pour toute question ou demande de précision durant la période de soumission des offres, les candidats peuvent adresser un courriel à l'adresse : IJConnect@infojeunesfrance.org

Une réponse leur sera adressée dans les meilleurs délais, sous 3 jours maximum à compter de la date de réception dudit courriel.

Annexes 1

1. Liste d'autres fonctionnalités envisagées dans un 2nd temps

<i>Rubrique</i>	<i>Brique</i>	<i>Service</i>	<i>Principales fonctionnalités</i>	<i>Date de déploiement</i>	<i>Evolutions possibles</i>
<i>Global</i>		Actualités de structure	<p>Création, modification et suppression d'actualités (ex. annonces internes, événements, changements...);</p> <p>Affichage d'un flux d'actualités propre à la structure (ex. dernières nouvelles, infos importantes);</p> <p>Notification des membres de la structure à chaque nouvelle actualité;</p> <p>Filtrage des actualités par date ou catégorie.</p>		
<i>Global</i>		Agenda de structure	<p>Création, modification et suppression d'événements dans l'agenda (ex. réunions, événements publics, formations);</p> <p>Affichage du calendrier partagé avec les membres de la structure;</p> <p>Envoi de rappels automatiques pour les événements à venir;</p> <p>Synchronisation de l'agenda avec des</p>		

			outils tiers (ex. Google Calendar, Outlook).	
<i>Profil Jeune</i>		Valorisation de compétences	<p>Ajout, modification et suppression de compétences dans un profil dédié ;</p> <p>Génération d'un CV avec les compétences listées ;</p> <p>Partage des compétences avec des structures ou professionnels ;</p> <p>Visualisation de l'historique des compétences acquises via formations ou expériences.</p>	<p>Proposition d'aide</p> <p>Open Badges</p>
<i>Outil métier - Accompagnement</i>	Accompagnement	Gestion de documents	Notification de dépôt/suppression, dépôt de documents, suppression, renommage, partage/envoi	
<i>Vie du réseau</i>	Espace projets et GT	Boîte à idées	<p>Ajout d'idée, suppression, édition de sa propre idée (champ titre, description, auteur, date...)</p> <p>Ajout d'éléments (documents, liens externes...) aux idées</p> <p>Suggestion d'idées similaires déjà proposées (mots similaires)</p> <p>Affichage de l'ensemble des idées déjà proposées, tri, filtrage</p> <p>Partage d'idée (messagerie, mail...)</p>	

			Vote positif pour une idée	
			Commentaire pour une idée (avec possibilité de lien externe, ajout de document...)	
<i>Vie du réseau</i>	Espace agenda partagé	Evénements hors-réseau	Ajout, suppression d'événements	Accès à une bibliothèque de ressources liée à l'événement
<i>Vie du réseau</i>	Espace agenda partagé	Evénements thématiques	Gestion des données liées aux événements (saisie, édition)	Lien avec des agendas externes
			Système de catégorisation d'événements, filtrage et tri lors d'affichage de ceux-ci	Définition d'alertes pour des événements (en fonction de critères tels qu'une thématique, une date, une région...)
			Rappels d'événements, notifications	
			Partage d'événements	
			Invitation à un événement	Suggestions d'événements (liées au profil de l'utilisateur : thématiques, zone géographique...)
			Envoi d'un message aux participants	
			Annonces liées à l'événement	
			Export d'événements (ajout à d'autres calendrier au format ical)	Statut de participation à une réunion (« participe », « pas sûr », « ne participera pas »)
				Ajout d'un motif/mot lors d'un refus de participation
				Visualisation des autres participants à une réunion, ainsi que leur statut de

Vie du réseau

Espace agenda partagé

Formations, GT...

participation défini

Lien vers la partie d'IJ Connect dédiée à l'élément concerné (ex : programme de formation, en savoir plus sur les Groupes de Travail...)

Communication interne

Tchat en direct

Envoi de messages, réception de ceux-ci

V1

Affichage de messages reçus sous forme de conversations

Affichage d'informations liées aux messages reçus

Tri (par date de réception, émetteur...) et filtrage

Recherche de message et/conversation

Ajout de liens cliquables

Ajout de médias et documents

Communication interne

Forum

Elargissement du principe de « boîte à idées » à d'autres types d'échanges (ex : questions sur des thématiques, échanges de pratiques, demandes d'informations entre pros, sollicitation des collègues...)

V1 ?

Communication interne

Flux d'information

Rassemblement des actualités et événements publics

des structures sous la forme d'un fil d'actualités

Possibilité de réagir aux éléments constitutifs du fil

Partage d'éléments constitutifs du fil (envoi à un autre utilisateur)

Actualités

Appels à projets

Ajout d'appels à projets (avec critères type date, statut, description...)

Edition, suppression

Partage à d'autres utilisateurs

Ajout de documents, médias, liens externes

Activation de rappels personnalisés en fonction de l'échéance (ex : recevoir un rappel 1 mois avant l'échéance)

Constitution de groupes de volontaires (utilisateurs et/ou structures) souhaitant participer à la réponse à l'appel à projet à partir d'un système de coche type « intéressé par le projet »

Revue de presse

Espace dédié à la remontée d'articles de presse ou d'éléments liés à des médias (vidéos, podcasts...)

Ajout de liens, d'articles (avec titre, descriptifs...), de documents (.pdf, images...)

Catégorisation

Extension de navigateur pour épingler directement les articles lors de la navigation sur le web

« Partage » possible de sites/articles pour les ajouter directement dans l'espace presse

			Affichage des éléments (liste)	
			Filtres, tri, recherche	
			Partage possible à d'autres utilisateurs	
	Offres d'emplois		<p>Ajout d'offres d'emplois au sein d'une structure référencée sur la plateforme</p> <p>Ajout, suppression, édition possible par les personnes habilitées au sein de ladite structure (droits/rôles suffisants sur IJ Connect)</p> <p>Possibilité d'ajout de documents (ex : pdf)</p> <p>Notifications envoyées aux personnes abonnées aux alertes pouvant correspondre aux critères de l'annonce</p> <p>Rappels avant expiration¹¹ de la date de candidature</p> <p>Possibilité de définir son statut comme « à l'écoute d'opportunités » pour les professionnels du réseau, et de choisir de rendre public visiblement ou non ce statut</p>	<p>Possibilité de saisir des données liées à son parcours, ses expériences... dans son « profil pro »</p> <p>Possibilité de créer un lien entre un utilisateur et des projets, GT, actions... lorsqu'il y a participé</p> <p>Possibilité de postuler en un clic lorsque l'utilisateur a rempli son « profil pro »</p> <p>Alertes et suggestions automatiques, côté structures, en cas d'utilisateurs (candidats) correspondants au profil recherché</p>
Ressources	Espace documentaire	Kits de communication	Modèles d'affiches, flyers, plaquettes...	Personnalisation en ligne
	Formation	Ressources	Bibliothèque de ressources de	

¹¹ Ex : « avez-vous pensé à postuler ? »

	formation, ajout, édition et suppression de documents et médias, gestion de filtres (type, date, catégorie, etc.) et options de tri variées, gestion des droits d'accès selon le contexte de formation.
Catalogue	Affichage des formations passées et à venir, recherche par intervenant ou date, filtres pour affiner les résultats (type, lieu, public), tri par différents critères (date, type, statut, etc.), ajout et suppression de formations par les administrateurs.
Inscription en ligne	Inscription en ligne à des formations, validation/refus des demandes, notifications de statut, rappels pour les formations à venir, accès à un espace « formé » avec ressources documentaires, historique des inscriptions.
Suggestions de formations	Choix d'une thématique et d'un sujet de formation, vote pour les propositions existantes, discussions entre formateurs, identification des «

experts » via les profils utilisateurs, ajout de suggestions et retour d'expérience.

Gestion des formations

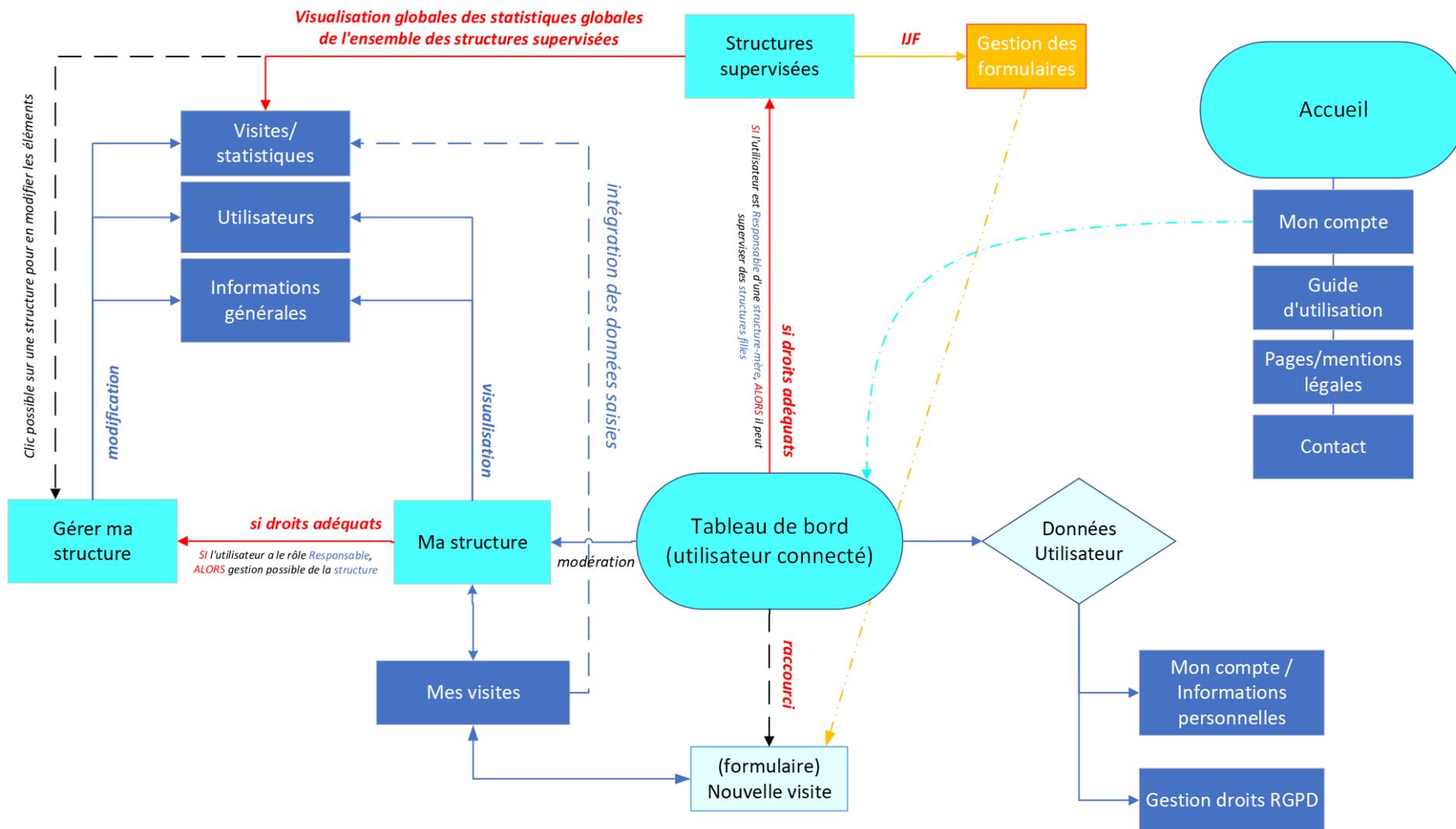
Mise en ligne de documents et de médias, contact avec les élèves, envoi de rappels et quiz de positionnement, gestion des droits d'accès, options de filtrage et tri des formations par critères variés (statut, type, etc.).

Quiz

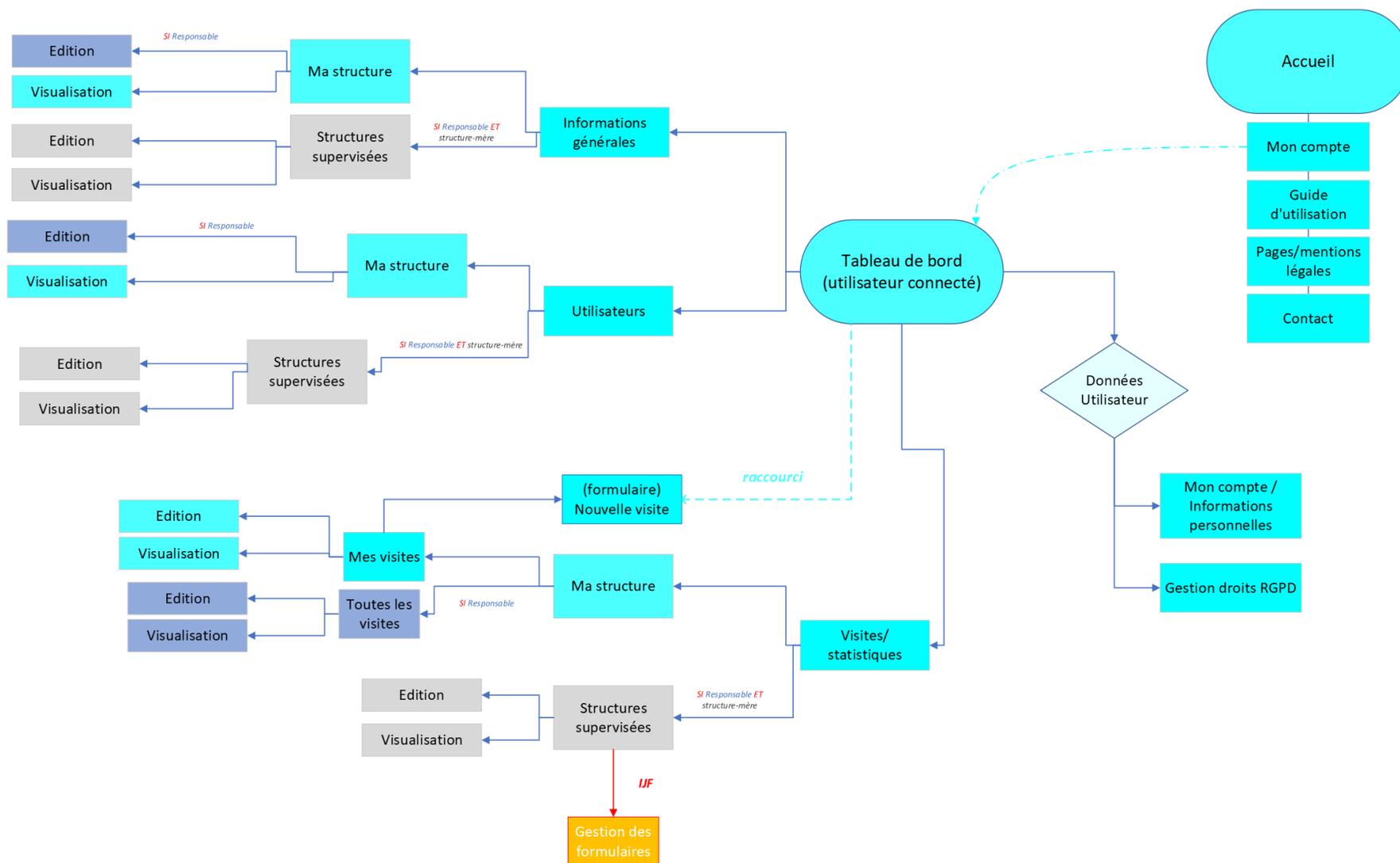
Tests et actualisation des connaissances via des questionnaires en ligne, évaluation automatique ou manuelle, suggestion de ressources complémentaires, gestion de filtres et tris pour les thèmes, gestion des droits d'accès pour les créateurs.

Intégration de Pix pour le numérique, système d'Open Badges...

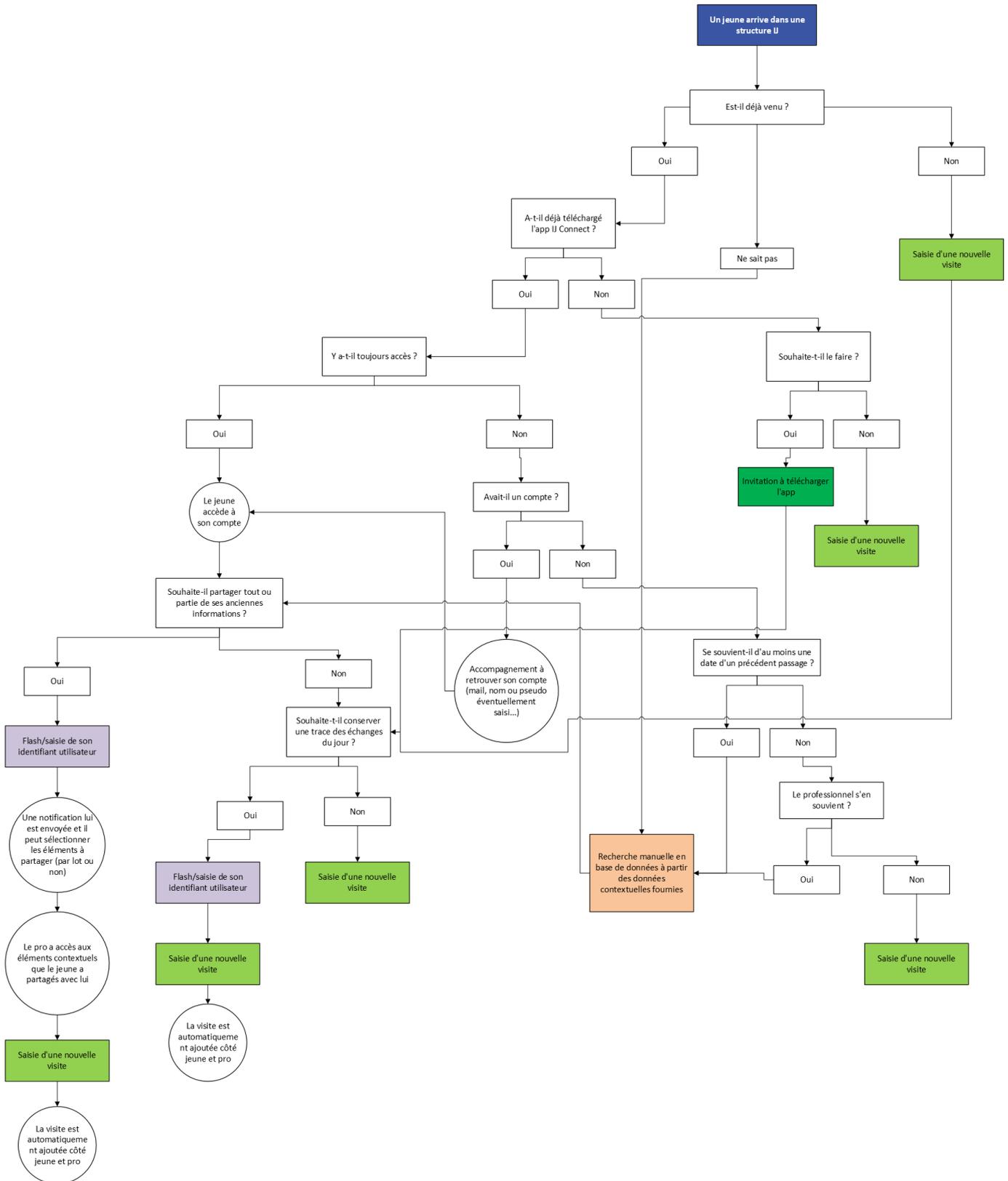
2. Visualisation des interactions de la brique « formulaire »



3. Alternative possible des interactions de la brique formulaire



4. Schéma fonctionnel d'une visite de jeune dans une structure et des différents cas de figure vis-à-vis de la sauvegarde des traces de son passage



Annexes 2 : Détail des premiers services et fonctionnalités envisagés

1. Socle initial

Afin de pouvoir mettre en œuvre la brique « formulaire », la plateforme devra au préalable disposer d'un socle technique comprenant certaines fonctionnalités minimales. Celles-ci sont détaillées ci-dessous.

1.1.1. Un espace dédié pour chaque structure

Si l'entité « structure » sera la même pour tous les types de structures référencées en base de données, les droits découlant d'une appartenance à une structure, en revanche, varieront en fonction de leur type.

Au départ, 3 grands types de structures cohabiteront :

- National : Info Jeunes France s'entendra comme étant une structure « superadministratrice » gérant l'ensemble de la plateforme ainsi que tout particulièrement la création/gestion des structures régionales. Exemple : IJF supervisera les CRIJ AURA, PACA, Normandie, Guyane, etc.
- Régional : Les CRIJ (Centres Régionaux Information Jeunesse) permettront à ses gestionnaires de superviser l'ensemble des structures et des actions régionales de leurs territoires respectifs. Exemple : les utilisateurs rattachés directement au CRIJ PACA pourront potentiellement superviser l'ensemble des structures en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Départemental
- Local : Les SIJ (Structures Info Jeunesse) seront entendus comme étant des gestionnaires territoriaux (souvent liées à des villes et/ou des intercommunalités), supervisant l'ensemble des professionnels et des actions de leurs territoires respectifs. Exemple : les utilisateurs rattachés au SIJ de Nanterre pourront potentiellement superviser toutes les actions et professionnels jeunesse de la ville.

Chaque structure sera elle-même supervisée par un utilisateur dénommé « responsable (de structure) ». Ce rôle pourra être appliqué à un ou plusieurs

utilisateurs au sein d'une même structure. Par défaut, ce rôle sera attribué aux directions desdites structures.

Il offrira l'accès à une interface dédiée (« l'espace structure ») permettant de visualiser, par exemple :

- Les données administratives de la structure : nom d'usage, raison sociale, date de création/labellisation...
- Les coordonnées de la structure : adresse, numéro de téléphone, mail...
- Les salariés rattachés (ajout, suppression, modération des arrivées/départs, attribution de rôles, gestion de la visibilité sur les données...)
- Plus largement, les droits et accès des utilisateurs au sein de ladite structure

Le responsable d'une structure pourra, en plus d'une visualisation des données précédemment citées :

- Créer, supprimer, éditer des éléments (coordonnées, membres...);
- Gérer les droits d'administration au sein de sa structure : par exemple, il pourra désigner d'autres utilisateurs, au sein de sa structure, comme étant en mesure de superviser/gérer/visualiser des données que lui seul pouvait consulter de base ;

Le responsable d'une structure sera défini par le niveau de modération supérieur, afin de garantir une information fiable et actualisée émanant du terrain : par exemple un SIJ verra son responsable désigné par le CRIJ de sa région, tandis que les responsables des CRIJ seront désignés par les administrateurs globaux de la plateforme (les membres de l'équipe d'Info Jeunes France).

A noter qu'une fois le compte de responsable relié à une structure, celui-ci ne pourra pas être modifié de façon autonome : il sera toujours nécessaire de passer par le niveau de modération supérieure. Cependant, un responsable de structure pourra faire le choix de désigner un ou plusieurs « co-responsable » mais également attribuer des droits supplémentaires à certains membres de la structure (ex : publication d'actualités, visualisation d'informations...).

En fonction des droits des utilisateurs et de la « hiérarchie » entre les structures de la plateforme (ex : CRIJ chapotant des structures locales), d'autres fonctionnalités devront pouvoir être accessibles aux professionnels/utilisateurs. Ces éléments incluront :

- La possibilité pour un professionnel de rechercher sa nouvelle structure (en cas de changement) en toute autonomie ;
- L'historique des professionnels rattachés à une structure et leurs droits respectifs (peuvent-ils modifier certaines données, visualiser des statistiques... ?) ;
- Les données statistiques concernant la structure (ex : nombre de salariés, ancienneté de la structure, nombre de visites uniques, nombre de jeunes touchés, zone d'influence...) ;
- Un espace de notifications regroupant l'ensemble des actions réalisées en lien avec ladite structure (ex : nouveau jeune ayant ajouté la structure à ses favoris, nouveau professionnel intégré, nouveau message reçu...) ;
- Un système de notifications invitant à la vérification des informations de la structure sur des périodes définies (ex : une fois par an) afin d'en assurer l'exactitude et la pertinence ;
- Un système de référencement des outils et actions mises en place par la structure ;
- Des rapports statistiques paramétrables, exportés et/ou transmis par mail de façon automatique (ex : stats hebdomadaires, mensuelles... de visites, de jeunes suivis...).

1.1.2. Des comptes individuels pour les utilisateurs :

L'existence de comptes individuels permettra d'offrir aux utilisateurs divers avantages tels que :

- La gestion autonome de leurs données personnelles (notamment en lien avec le RGPD) ;
- L'accès à certains services, ressources et données en fonction de leurs profils respectifs et/ou rattachement à des structures ;

Les utilisateurs principaux de la plateforme seront les professionnels du réseau IJ. D'autres professionnels pourront être amenés à rejoindre la plateforme plus tard (administrateurs de l'association, personnalités qualifiées...). Également, les jeunes pourront être amenés à se créer, à court terme, des comptes individuels notamment dans le cadre du suivi de leurs parcours dans le cadre de la brique « ACCIJ ».

Bien que ces types de profils soient différents, de nombreux éléments et fonctionnalités seront communs : en ce sens, par exemple, un professionnel pourra tout autant qu'un

jeune accéder à des fonctionnalités de gestion de son compte, de personnalisation de ses droits, d'ajouts de services, à la possibilité d'utiliser des systèmes de messagerie...

A noter que l'ajout de services et de fonctionnalités spécifiques, ou encore les interactions entre utilisateurs (ex : ajout par IJF d'un « responsable de structure ») pourront permettre, via des tunnels utilisateurs, de générer des « tags »/« étiquettes » permettant de qualifier les utilisateurs et leur attribuer, le cas échéant, des rôles et droits spécifiques supplémentaires.

Enfin, afin de garantir une meilleure actualisation de la base de données membres, des systèmes automatiques d'archivages/suppression de comptes devront être prévus, de même que des relances annuelles afin d'encourager les utilisateurs à actualiser/gérer leurs données personnelles et vérifier leurs informations.

1.1.2.1. Comptes professionnels

Profils professionnels

- L'équipe d'Info Jeunes France : il s'agira des administrateurs de la plateforme, bénéficiant d'un accès privilégié et étant rattachés à la structure-mère « Info Jeunes France ». L'attribution de droits d'administration à ces utilisateurs leur permettra, notamment, d'assurer la gestion de certains groupes d'utilisateurs, la publication de certaines données (annonces par exemple) ou encore la modération d'éléments (contenus, adhésions...) sur la plateforme.
- Les pros du réseau IJ (rattachés à des CRIJ/SIJ) : il s'agira des professionnels rattachés aux différentes structures Information Jeunesse du territoire. Une différence de droits sera appliquée en fonction des utilisateurs : si certains auront la possibilité d'administrer leurs structures (des « responsables de structures » désignés par l'équipe d'IJ France pour les CRIJ), d'autres, en revanche, ne pourront que consulter certaines informations spécifiques, en lien avec leur activité quotidienne, gérer des informations limitées (ex : horaires d'ouverture, annonce d'un événement...).
- Des pros d'autres éventuelles structures ou profils. Par exemple, des partenaires, des membres du bureau, des utilisateurs spécifiques invités... qui ne seraient pas nécessairement rattachés à des structures particulières créées en base de données.

Intérêts d'un compte pro

- La maîtrise de leurs parcours de vie (changements de structures, collaborations...)
- La sauvegarde de leurs données dans un espace sécurisé permettant de regrouper tous leurs documents, éléments de suivi... et faciliter leur transfert en cas de besoin
- La personnalisation de leurs interfaces en fonction de leurs souhaits (ex : ajout de raccourcis, sauvegarde d'éléments, etc.)
- La possibilité de rejoindre des groupes d'utilisateurs (membres d'une structure, d'un réseau, d'un groupe de travail...) – et pour IJF d'attribuer des étiquettes aux utilisateurs (ex : membre d'un Groupe de Travail X)
- La possibilité d'intégrer un annuaire global (pour y figurer et pour rechercher des collègues)

Données collectées sur les professionnels

Concernant les professionnels, la collecte de données sera, dans un premier temps, minimale. Au démarrage, elle permettra de disposer des éléments suivants :

- Des identifiants de connexion (ex : mail / mot de passe)
- Un nom / prénom (pour pouvoir les rechercher/identifier)
- Une structure de rattachement
- Un rôle sur l'outil (ex : responsable de structure) et/ou directement des droits associés (administrateur d'une structure, utilisateur, invité)

Par la suite, d'autres données facultatives pourront être proposées à la saisie afin, par exemple, de permettre des recherches de professionnels par spécialités/domaines de compétences (qu'ils auront défini eux-mêmes), ou autre.

A terme encore, d'autres types de données pourront être amenées à être proposées à la saisie pour les pros dans l'objectif d'enrichir leur expérience et faciliter leur intégration dans le réseau : ancienneté dans le réseau, souhaits de mobilité interrégionale, etc.

1.1.2.2. Comptes jeunes

Intérêts d'un compte jeune

Pour les jeunes, outre les intérêts communs aux autres utilisateurs (par exemple en termes de gestion des données personnelles), les comptes permettront notamment :

- De faciliter leur suivi dans le cadre de la fréquentation de plusieurs structures IJ sur le territoire (ex : lieu d'étude vs. Lieu de vie habituel) ;
- De faciliter le transfert et le partage de données avec des professionnels ;
- De faciliter la récupération de leurs données en cas de changement, perte ou vol de téléphone ;
- D'utiliser l'outil IJ Connect même sans disposer de téléphone ;
- De définir une ou plusieurs structures comme étant « favorite » pour personnaliser, par exemple, son interface ;

Données collectées sur les jeunes

Les jeunes n'étant pas la cible principale de la plateforme IJ Connect, la collecte de leurs données personnelles se limitera à l'essentiel. C'est bien les données liées à leurs visites dans les structures qui, elles, permettront notamment de procéder à des analyses statistiques à l'échelle du réseau ou plus localement, plus que des données ciblées portant sur cette catégorie d'utilisateur.

Ainsi, les données strictement personnelles et précises concernant les jeunes (ex : nom, prénom, mail...) seront systématiquement facultatives et saisies directement par le jeune lui-même, si et seulement si il choisit de le faire. La plateforme IJ Connect devra ainsi être utilisable par tout jeune, même si celui-ci ne dispose pas de compte personnel.

Toutefois, afin d'offrir la possibilité d'accompagner au mieux cette catégorie de personnes et disposer de données statistiques liées à des visites récurrentes dans les structures IJ (dans le cadre de l'ACCIJ), un système basé sur un partage de certaines informations via QR Code et/ou identifiant individuel sera mise en œuvre.

Attention ! Des solutions techniques précises devront être apportées (ex : chiffrement, absence d'archivage...) aux cas de figure suivants :

- Cas des échanges privés entre jeunes et professionnels, où des informations personnelles, potentiellement confidentielles voire sensibles (ex : liées aux domaines de la santé, de la sexualité...) pourraient être divulguées ;
- Cas de documents partagés par les jeunes eux-mêmes (ex : envoi d'un document personnel, d'identité... par le biais de la plateforme, par praticité...) ;
- Cas de mineurs¹² (y compris « mineurs » en termes de « majorité numérique ») qui fréquenteraient les structures IJ ;

1.1.2.3. Situations spécifiques et points de vigilance :

Tout au long de la vie de la plateforme, il sera nécessaire de s'assurer d'une bonne actualisation de la base de données de ses utilisateurs en proposant, par exemple, des systèmes d'alertes et de vérification des données à des fréquences définies. Il est par exemple possible d'imaginer l'envoi automatique d'un mail annuel invitant l'utilisateur à se reconnecter sur la plateforme et à actualiser ses données s'il ne l'a pas fait depuis longtemps.

Outre un intérêt législatif (vis-à-vis du RGPD notamment), cette pratique permettra aux utilisateurs eux-mêmes ainsi qu'à leurs superviseurs sur IJ Connect (ex : responsable de structure sur IJ Connect) de contribuer à un maintien de la base en bon état d'actualisation et à un plus grand intérêt de la plateforme (mécanisme de suppression de comptes inactifs par exemple). Elle sera également l'occasion de prendre en compte et anticiper les divers changements de situation et demandes susceptibles d'intervenir de la part des utilisateurs, tels que :

- La demande d'un jeune ou d'un professionnel vis-à-vis de l'exercice de certains de ses droits qu'il ne pourrait pas effectuer en autonomie ou qu'il aurait des difficultés à réaliser ;
- Le changement de structure de « référence » de la part d'un jeune (ex : dans le cadre d'une mobilité) ;
- Le changement de structure de la part d'un pro, ou un changement de poste au sein de celle-ci (ex : prise de fonctions de direction) ;
- Le départ (définitif ou non) d'un professionnel du réseau IJ ;
- Etc.

Deux modalités de création de comptes utilisateurs devront pouvoir cohabiter sur la plateforme :

¹² Une mise en place de comptes superviseurs/supervisés sera à envisager afin de permettre aux tuteurs légaux d'exercer leurs droits et devoirs, en lien avec les bonnes pratiques du RGPD

- Une création de compte autonome, engendrant la nécessité pour l'utilisateur de rechercher sa structure et effectuer une demande d'adhésion à celle-ci (sujette à modération par le ou la responsable de structure) ;
- Une création de compte par le responsable de structure, laquelle permettra au professionnel d'être directement rattaché à ladite structure ;

1.1.3.Des tables dédiées aux visites

Afin de faciliter la gestion des passages des jeunes au sein des structures, tant de leur point de vue que de celui des professionnels jeunesse et des administrateurs de la plateforme, il sera nécessaire d'inscrire, en base de données, les « visites » de chaque jeune dans une table dédiée.

Le principe sera simple : une visite = une entrée en base de données.

Chaque visite sera composée d'un ensemble de données qui lui seront propres. Par exemple :

- Un identifiant de visite ;
- Une date ;
- Une heure de début ;
- Une heure de fin ;
- Un motif ;
- Une thématique ;
- Un professionnel ayant validé la visite ;
- Etc.

Ces données seront collectées via l'interface de saisie (cf. paragraphe dédié dans ce document). D'autres seront déduites à partir des éléments précédemment saisis : par exemple la durée d'une visite pourra être déduite à partir de la date de début et la date de fin de la visite.

Les données précédemment citées serviront à effectuer des études statistiques totalement anonymisées et pourront également être utilisée, par le professionnel et/ou le jeune, dans le cadre d'un suivi d'accompagnement.

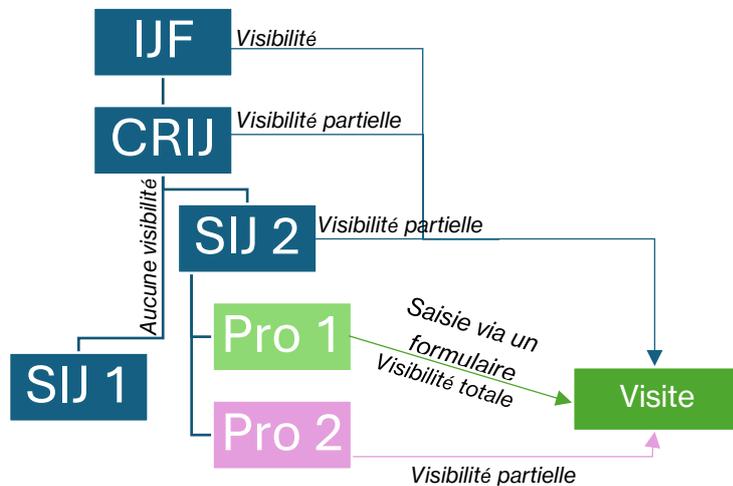


Schéma de l'articulation de la visibilité d'une visite au regard des différents utilisateurs de la plateforme

1.2. Formulaire de saisie des visites

1.2.1. Grands principes

Le formulaire de saisie des visites repose sur divers grands principes listés ci-dessous.

1.2.1.1. Mise en œuvre prioritaire

- Un formulaire de saisie d'informations par le professionnel, en lien avec une visite effectuée par un jeune dans une structure ou avec une prise de contact dématérialisée (appel téléphonique, contact par mail ou tchat...) ou collective (atelier hors les murs, etc.) ;
- Un stockage de ces informations de façon structurée, en base de données ;
- La possibilité pour les utilisateurs d'agir a posteriori sur certaines des informations qu'ils ont saisies (ex : modification d'une faute de frappe, mais pas de possibilité de modification de la date/l'heure de la visite) via une interface d'édition ;

- Une visualisation (sous forme de tableau dynamique) des informations, avec un système de filtre, tri (date d'ajout, ordre alphabétique, structure...) et croisement éventuel des données (système de coches/décoches). Cette visualisation devra être possible pour IJF et certains utilisateurs bien définis (ex : bureau de l'association disposant d'un accès « administrateur » à la plateforme) ;
- Un export de données dans divers formats communs (json, xlm, csv...), dont des formats lisibles par l'humain (xls,xlsx, pdf...);
- Un export partiel de données, dans les formats mentionnés ci-dessus, dépendant des sélections effectuées et des filtres appliqués.

Ces premières fonctionnalités permettront de tester rapidement le formulaire au cours de la phase de développement, de capter de premiers éléments statistiques à très court terme, de mieux préciser certaines priorités et besoins en termes de développement et proposer une première visualisation concrète de l'outil aux professionnels – et notamment de sa complémentarité avec « IJ Stats » (cf. [paragraphe suivant](#)).

Le formulaire pourra être amené à être modifié par la suite, par l'ajout ou la suppression de certains champs notamment. En revanche, son principe-même de fonctionnement, lui, ne sera pas modifié.

1.2.1.2. Collecte des premières données

Lorsque le nouvel outil national, IJ Connect, sera lancé au 2nd semestre 2025, une base de données globale sera mise en œuvre à cette occasion. Celle-ci permettra de stocker les données des utilisateurs, des structures... et permettra de lier ensemble des services entre eux, ainsi que les divers outils et briques disponibles sur la plateforme. Elle sera par la suite alimentée et mise à jour de façon continue, par l'apport des différents services connectés.

Afin de ne pas perdre le bénéfice des données qui auront été collectées entre le début de la phase de développement (lancement du formulaire) et le lancement de la v.1.0 d'IJ Connect en fin d'année 2025, les données collectées serviront à alimenter IJ Connect à son lancement. Ces données pourront être collectées sur une base de données tierce puis réinjectée dans la BdD finale, ou bien directement saisie sur la BdD finale.

1.2.1.3. Lien avec IJ Stats

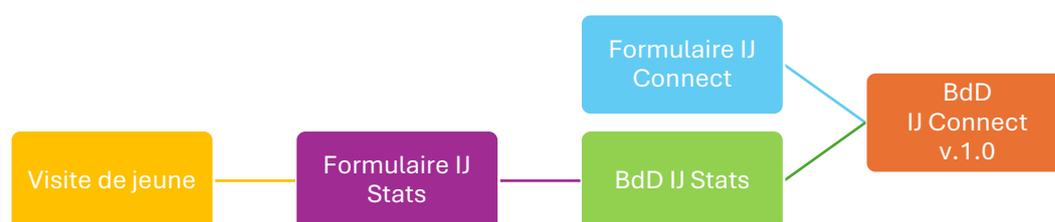
Le CIDJ13 (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) collecte depuis plusieurs années des données relatives aux visites des jeunes dans les structures IJ, via son outil baptisé « IJ Stats¹⁴ ». Ces données, principalement d'ordre statistique, permettent d'ores et déjà aux structures du réseau utilisant le système de disposer d'informations concernant, par exemple, leur taux de fréquentation ou leur activité, et de les valoriser auprès de leurs publics et partenaires respectifs.

Le détail des informations collectées peut être retrouvé en annexes de ce document.

Une partie des informations issues d'IJ Stats correspond à des données qu'il serait utile de voir figurer dans IJ Connect. Cependant, d'autres sont manquantes, notamment concernant la question de « l'accompagnement IJ » (« ACCIJ ») porté par les professionnels (cf. annexes de ce document), ce qui ne permet malheureusement pas de se cantonner à la seule utilisation d'IJ Stats dans ce cadre.

Afin de limiter les contraintes de saisie pour les professionnels (et notamment éviter une double-saisie), il sera indispensable de réfléchir à une façon de simplifier la démarche côté utilisateur et d'effectuer des passerelles entre les deux outils afin que les deux bases de données « coopèrent ».

A ce jour, le fonctionnement envisagé est le suivant :

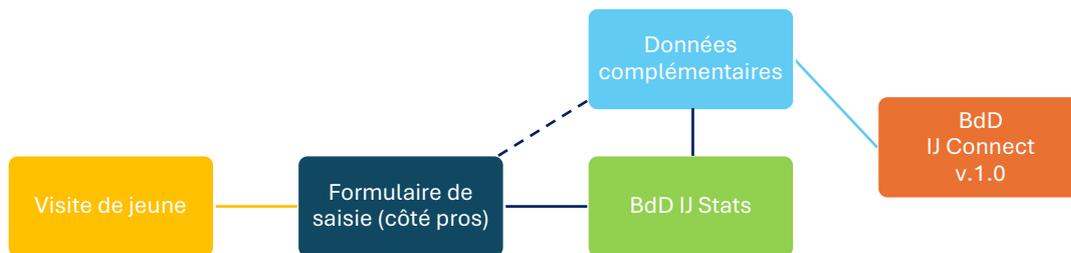


¹³ <https://www.cidj.com>

¹⁴ <https://stats.informationjeunesse.fr/> / <https://vimeo.com/showcase/9205335>

Explication du schéma : Un jeune effectue une visite dans une structure (“visite jeune”). Le professionnel utilise l'interface de saisie d'IJ Stats (“Formulaire IJ Stats”), qui alimente la “Base de Données d'IJ” Stats. En parallèle, il utilise d'interface d'IJ Connect (“Formulaire IJ Connect”) pour renseigner d'autres informations. Les deux saisies convergent alors vers la base de données d'IJ Connect (“BdD IJ Connect v.1.0”).

Ce scénario implique donc une double-saisie qu'il faudrait éviter. Diverses solutions techniques seront donc à explorer, comme par exemple :



Explication du schéma : Un jeune effectue une visite dans une structure (“visite jeune”). Le professionnel utilise une interface de saisie unique (“Formulaire de saisie (côté pros)”) qui va répartir les données entre : l'alimentation de la base de données “IJ Stats” (“BdD IJ Stats”) d'une part, et permettre l'ajout d'autres données (“données complémentaires”) d'autre part. Au final, toutes les données seront centralisées sur la base de données d'IJ Connect (“BdD IJ Connect v.1.0”).

1.2.2. Finalisation du formulaire

Une fois les éléments initiaux testés dans une première phase de développement, il est souhaité pousser quelque peu le fonctionnement du formulaire en proposant les déploiements suivants :

1.2.2.1. Optimisation de la collecte des données

- L'automatisation et la déduction de certaines informations grâce à la méthode de saisie des données dans le formulaire par le professionnel : par exemple, un professionnel appuie en début de visite sur un bouton « démarrer » et en fin de

visite sur un bouton « fin », afin d'enregistrer automatiquement la date, l'heure et la durée de la visite du jeune ;

- L'automatisation et la déduction de certaines informations grâce à la saisie de certaines données directement par le jeune : à son entrée dans la structure, le jeune pourrait par exemple être invité à répondre à quelques questions basiques (motif initial de visite, tranche d'âge...) sur une borne d'accueil (ex : tablette) ou sur son téléphone (version mobile/appli IJ Connect), le temps d'être accueilli par un informateur-jeunesse. Ces données ne seraient alors pas saisies par le professionnel mais par le jeune lui-même. Le reste du formulaire resterait complété par le professionnel dans un second temps (récupération via QR Code si le jeune a saisi les infos sur l'appli IJ Connect, via le compte du jeune s'il en possède un, ou via la saisie enregistrée sur la borne d'accueil directement liée avec la base de données de la structure, en lien avec le fonctionnement attendu)
- La définition d'un statut de données dites « obligatoires » ou « facultatives », en fonction des préférences ;
- Les formulaires de saisie pourront être personnalisés par les utilisateurs qui les utilisent eux-mêmes, ou leurs superviseurs sur la plateforme ;
- Les utilisateurs (professionnels), pourront disposer de divers modèles de formulaires afin de s'adapter à leurs besoins et contraintes. Par exemple, une structure accueillant beaucoup de jeunes à la fois pourra décider de créer un formulaire « allégé » qui pourra être complété a posteriori par le professionnel ;
- L'ajout d'éventuelles notifications ;
- L'ajout de messages d'erreurs, de réussites... lors de la saisie ;

1.2.2.2. Modalités de saisie

Les données collectées seront donc saisies sur un formulaire dédié, composé de différents champs pouvant inclure :

- Des cases à cocher
- Des listes déroulantes
- Des champs textes avec un système de prédiction de mots

Le formulaire devra pouvoir être complété aussi bien sur un support mobile (tablette, smartphone...) que sur ordinateur.

A noter que d'autres types de données pourront éventuellement être amenées à être collectées en fonction des besoins identifiés (ex : une photo, une pièce jointe...).

1.2.2.3. Modèles de formulaires

Les formulaires liés à l'ACCIJ seront conçus et publiés par Info Jeunes France via l'interface d'administration de la plateforme. Plusieurs formulaires devront pouvoir cohabiter dans un même environnement afin, par exemple, d'ajouter des champs supplémentaires à certains pouvant pourtant reposer sur la même structure initiale.

Lors de la publication d'un nouveau formulaire, celui-ci pourra être rendu visible et « imposé » à l'ensemble des structures du réseau référencées sur la plateforme, ou à une partie d'entre elles. Une sélection individuelle et/ou par groupes (ex : ensemble des structures d'une même région, d'un même département, comprenant plus de X professionnels en son sein...) devra pouvoir être possible afin de n'afficher le formulaire que pour certaines structures seulement.

Exemple de cas d'usage :

Info Jeunes France souhaite que l'ensemble des structures du réseau IJ utilisent un formulaire « A1 » pour collecter des données statistiques concernant X critères. L'association rédige donc un formulaire et le « pousse » auprès de toutes les structures. 10 questions sont obligatoires et ne peuvent pas être modifiées localement, en revanche 5 autres sont « facultatives ». Plusieurs CRIJ se contentent des 10 questions, d'autres en proposent 12, 15... d'autres encore utilisent des formulaires composés de 11 questions + 2 autres questions adaptées spécialement à leurs territoires.

Au bout de 2 mois, IJF souhaite poursuivre sa collecte de données mais la circonscrire aux seules régions d'outre-mer : elle propose donc de « dépublier » le formulaire pour toutes les régions sauf les territoires d'outre-mer. En parallèle, une région de France métropolitaine (ex : PACA dans cet exemple) a trouvé les remontées d'informations utiles et souhaite donc, de son côté, poursuivre ce travail. Elle utilise donc le « modèle » du formulaire « A1 » pour continuer à l'utiliser dans les structures de sa région. Le CRIJ PACA en profite pour supprimer une question qu'elle estimait mal formulée, une autre qu'elle collectait déjà par ailleurs d'une autre façon, et ajoute 2 autres questions au formulaire pour approfondir ses connaissances sur un domaine particulier.

Pour plus d'informations concernant les formulaires, merci de vous reporter au paragraphe dédié.

1.2.3. Traitement des données

Au-delà de la collecte des données via le principe de formulaire, l'un des enjeux majeurs sur IJ Connect concernera le traitement et la visualisation de celles-ci. Vous trouverez, listés ci-dessous, les grands principes souhaités.

1.2.3.1. Visualisation

- Une visualisation des données sous forme de data visualisation¹⁵ (courbes, graphiques, camemberts...), plutôt que sous forme de tableaux de données. Il devra être possible d'ajuster les paramètres d'affichages selon les principes suivants :
 - Périodes de visualisation,
 - Comparaison entre deux périodes,
 - Bascule entre vue tableau vs. Dataviz
 - Les données visualisées sous forme graphiques devront pouvoir se voir appliquer les mêmes filtres que ceux mentionnés précédemment
- Une création (par IJ France) de modèles de vues (visualisation des informations avec filtres/tris pré-appliqués pour coller à des modèles de regroupements de données fréquemment utilisés). Ex : « Modèle – Visites jeunes » permettant de voir en un coup d'œil les éléments essentiels des visites effectuées par les jeunes, en affichant par défaut les colonnes suivantes :
 - Âge
 - Durée
 - Fréquence de visites
 - Thématique
 - Etc.
- L'ouverture de certains modèles de vues à certaines catégories d'utilisateurs ou structures. Ex : le CRIJ d'une région pourra voir le modèle « Visites Jeunes » pour sa propre structure, mais aussi pour les structures réparties sur son territoire.
- L'ouverture de certains modèles de vues à certains groupes d'utilisateurs (système d'étiquettes/groupes) : l'adhésion à un groupe ou l'attribution d'une étiquette à des utilisateurs ouvrira de facto les droits de visualisation de certaines données statistiques. Par exemple, les membres du GT « Accompagnement » pourraient avoir accès au modèle de vue « Visites Jeunes » afin de visualiser

¹⁵ Inspiration potentielle : <https://data.caf.fr/pages/accueil-ods>

rapidement, sur l'ensemble des structures IJ en France, quelle est la part de jeunes qui effectue des visites récurrentes au sein des SIJ du réseau

- La possibilité, pour les structures et les utilisateurs, de personnaliser leurs vues en fonction de leurs besoins, à partir des informations auxquelles ils ont accès. Par exemple, si une structure IJ n'est pas intéressée par la colonne « fréquence de visites » du modèle « Visites Jeunes », elle pourra personnaliser ledit modèle pour masquer cette colonne. La structure pourra également créer, en partant de 0, un modèle 100% personnalisé intégrant par exemple les colonnes :
 - Localité du jeune
 - Tranche d'âge
 - Etc.

Afin de créer un modèle pertinent pour ses besoins.

- L'ouverture par défaut du principe de visualisation des statistiques à d'autres utilisateurs. Outre la possibilité pour IJF de sélectionner individuellement les utilisateurs ayant accès à la brique « statistiques », des groupes globaux pourront être sélectionnés. Par exemple :
 - Ouverture du modèle « Visites Jeunes » à l'ensemble des structures IJ en France – attention, cela ne signifie pas pour autant que chaque structure verra les données de ses voisines... ;
 - Ouverture du modèle « Zone d'influence » à tous les CRIJ – afin qu'un CRIJ soit en mesure de comparer les lieux de vie des jeunes et les SIJ fréquentés
- La possibilité de définir des modèles de vues « par défaut », de les nommer/renommer, de les supprimer, de les verrouiller, d'en donner l'accès à certaines catégories d'utilisateurs/structures mais pas à d'autres, par IJ France pour la supervision globale, ou par les utilisateurs/structures elles-mêmes en cas de besoin (ex : alors qu'elle organise un salon sur les jobs d'été, une SIJ pourra enregistrer un modèle de vue portant sur les statistiques de demandes de jeunes en lien avec la thématique de l'emploi sur une période donnée)

1.2.3.2. Tri, recherche et filtrage

- Une recherche par mot-clé (ex : nom ou adresse électronique d'un utilisateur)
- Des tris spécifiques par colonnes : par exemple, pour la colonne « durée de visite », proposer un tri par durée croissante/décroissante. Pour la colonne « niveau d'étude » (si un jour cette colonne est créée), proposer un tri « de plus au moins diplômé » et « du moins au plus diplômé », etc.
- Proposer des regroupements par bloc. Exemple :

Titre	Projet associatif	Référent(s)	Date de début	Date limite	Statut
...	1. Titre de réseau	...	01/01/2024 14:00	29/01/1900 15:51	Fait
...	1. Titre de réseau	...	01/01/2024 14:00	27/01/1900 15:51	Fait
...	1. Titre de réseau	...	22/07/2024 00:00	12/09/2024 00:00	En cours
Projet associatif: 2. Couverture territoriale (23)					
...	2. Couverture territoriale	...			Idées
...	2. Couverture territoriale	...			Idées
...	2. Couverture territoriale	...			Idées
...	2. Couverture territoriale	...			Idées

1.2.3.3. Accès aux données des structures référencées sur IJ Connect (par IJF et/ou les CRIJ)

Si chaque structure pourra accéder à ses propres données, des structures en « supervisant » d'autres (ex : CRIJ « supervisant » des SIJ) pourront accéder à un tableau de bord de visualisation comprenant :

- L'accès à une partie des éléments statistiques de la structure ciblée (déterminé par des *modèles de visualisation*) ;
- La possibilité de contacter rapidement cette structure par le biais d'un formulaire ;
- La possibilité de valider ou suspendre sa visibilité dans l'annuaire de structures et/ou son activité sur l'outil national ;
- L'ajout de tags et étiquettes spécifiques ;
- La gestion et sélection d'éléments par lots, basé sur des filtres et tris (ex : sélection et contact rapide de l'ensemble des structures labellisées en 2024)

1.2.4. Fonctionnalités supplémentaires

1.2.4.1. Sur l'utilisation des visites dans le cadre de l'ACCIJ+

Les « visites » faisant l'objet d'une collecte de données à vocation statistiques, elles pourront également être utilisées de façon plus large et plus poussée dans le cadre de la brique « accompagnement IJ », afin d'assurer un meilleur suivi des parcours des jeunes.

Dans ce cas, elles nécessiteront l'ajout de fonctionnalités supplémentaires (facultatives à la saisie/génération) incluant notamment :

- La possibilité de saisie de notes par le professionnel (ex : champ texte libre chiffré pour des raisons de confidentialité) pour son propre usage ultérieur ;
- La possibilité de saisie de notes par le professionnel (ex : champ texte libre chiffré pour des raisons de confidentialité) à destination de ses collègues (dans le cadre d'un suivi de jeune ayant, par exemple, une situation sensible à raconter) ;
- La possibilité de génération d'un QR Code et/ou d'un code de visite à transmettre / récupérer par le jeune et/ou le pro en fonction des situations (cf. détail ci-dessous) ;

1.2.4.2. Principe de QR Code

Chaque passage d'un visiteur au sein d'une structure, qu'il s'agisse d'un accueil physique ou dématérialisé (tchat, téléphone, mail...), individuel ou collectif, devra faire l'objet d'une saisie dans l'outil.

Outre un stockage en base de données des informations saisies par le professionnel concernant la visite, le système devra également générer et conserver un identifiant unique pour celle-ci. Cet identifiant, affiché sous forme alphanumérique (à transmettre dans le cadre d'un accueil dématérialisé) ou de QR Code (à flasher lors d'une rencontre physique) permettra, à tout moment, de récupérer et centraliser des informations utiles à la bonne orientation des jeunes. Par défaut, cet identifiant ne sera lié à aucune autre donnée de la plateforme – en particulier, à aucun utilisateur tant qu'une démarche manuelle et volontaire en ce sens n'aura pas été effectuée.

Ce système présente plusieurs intérêts :

- La possibilité pour le jeune de ne pas associer sa « personne » et ses « visites » s'il ne le souhaite pas (plus grande confidentialité) ;
- La possibilité pour le jeune de rester anonyme (pas d'obligation de saisie de nom, de coordonnées ou de création de compte) tout en ayant, malgré tout et s'il le souhaite, une trace de ses échanges ;
- La possibilité, pour le professionnel et sa structure, de récolter malgré tout des données ;
- La possibilité de regrouper plusieurs visites au sein d'un même dossier (dans le cadre d'un suivi d'accompagnement) en liant différents identifiants de visites entre

eux (sans pour autant disposer d'éléments d'identification précise et personnelle du jeune, ou de coordonnées) ;

- La possibilité de synchroniser à plusieurs reprises et entre différents appareils des éléments (ex : au bout de la 3^{ème} visite, sur un nouveau téléphone...);
- La possibilité de gérer finement la question des droits des utilisateurs (partage « à la demande » des informations).

Le principe est le suivant :

- 1) Un jeune se rend dans ou prend contact avec un SIJ ;
- 2) Le jeune est renseigné par le professionnel qui, lors de leurs échanges, crée une « visite » sur IJ Connect ;
- 3) A la fin du rdv, le professionnel invite le jeune à utiliser IJ Connect :
 - a. Le jeune refuse : aucune information le concernant ne sera saisie ; seule sa visite sera enregistrée pour des raisons statistiques, sans lien avec lui en tant qu'individu, et sauvegardée côté structure ;
 - b. Le jeune accepte : à la fin du rdv, il peut flasher un QR Code généré automatiquement en fin de visite afin de conserver une trace des documents/échanges avec le pro.

Divers cas de figure ont d'ores et déjà été pensés tels que :

- Un jeune souhaite changer de téléphone portable ;
- Un jeune n'a initialement pas souhaité sauvegarder d'informations mais le regrette au bout de quelques visites... ;
- Un jeune souhaite partager des informations avec certains professionnels seulement ;
- Un jeune est suivi par plusieurs structures IJ différentes ;
- Etc.

Ceux-ci ne pouvant pas être détaillés dans le cahier des charges ci-présents, ils devront être vus plus en détail avec le prestataire afin d'anticiper un maximum de cas d'usages différents. Un ensemble de cas est par ailleurs d'ores et déjà disponible en annexes de ce document.

1.3. Données concernées

1.3.1. Les données à collecter :

Les informations saisies en base de données correspondront aux visites réalisées par les jeunes, sur la forme (durée, profil du jeune...) et sur le fond (thématiques abordées, récurrence des visites...);

La qualification d'une « visite » correspondra à un passage ou un contact (ex : appel téléphonique, email, tchat...) d'un jeune auprès d'une structure et donc, par extension, à l'échange entre un professionnel et un jeune.

Chaque jeune sera susceptible d'effectuer une ou plusieurs visites dans une même structure et pourra (ou non) le signaler. Il pourra également effectuer des visites dans différentes structures du réseau, ou prendre attache avec des professionnels différents, pour se renseigner sur des thématiques similaires ou non.

1.3.2. Les données pré-requises :

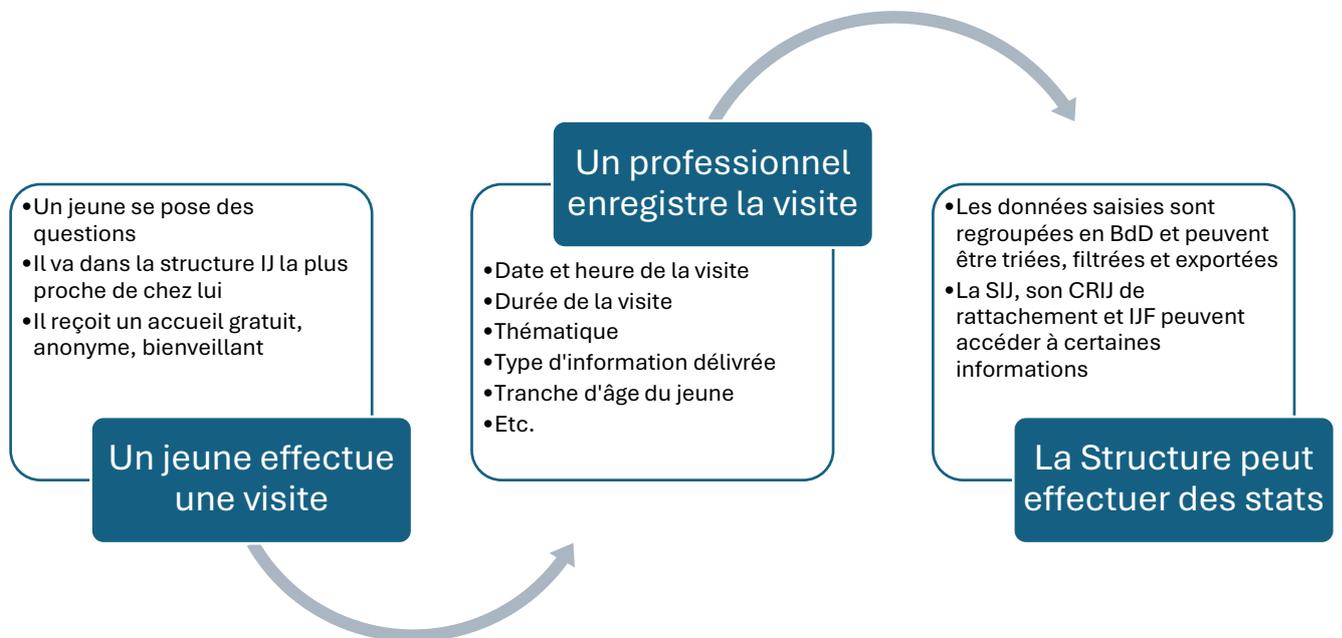
Le stockage des visites en base de données sera étroitement lié à deux entités complémentaires entre elles :

- Les données des professionnels jeunesse : puisque c'est un professionnel IJ de la structure visitée (ou contactée) qui saisira les données d'une visite et les enregistrera en base de données ;
- Les données des structures Information Jeunesse : puisque les visites et/ou prises de contact des jeunes se feront au sein de structures auxquelles des professionnels seront rattachés.

Ainsi :

- Un professionnel qui n'est lié à aucune structure ne pourra pas renseigner de « visite » dans la base de données ;
- Une structure ne pourra pas directement enregistrer de « visite » dans la base de données en son nom propre, mais pourra consulter celles qui sont liées à son entité. Ainsi, si un professionnel est ou a été rattaché à une structure et a enregistré une visite dans ce cadre, la visite aura un lien avec ladite structure ;

- Le responsable d'une structure (au sens « administrateur » de celle-ci sur IJ Connect) ne pourra pas saisir de visite sous cette « casquette ». Il pourra en revanche le faire en tant que professionnel jeunesse rattaché à cette structure, le cas échéant.



1.3.3. Les données facultatives :

Au-delà de certaines données récoltées par défaut pour des besoins indispensables à Info Jeunes France (études statistiques notamment), d'autres pourront être stockées dans l'intérêt direct des usagers, pour leur permettre de bénéficier ou d'utiliser certains services spécifiques.

Par exemple :

- Les jeunes pourront être amenés, dans des conditions spécifiques et pour des besoins bien précis, à saisir certaines données personnelles (ex : adresse email, date de naissance dans le cadre d'un accompagnement porté par la structure visitée) ;
- Les pros pourront saisir, au cours d'une visite de jeune, un résumé des échanges dans un champ-texte libre (notes textuelles, chiffrées, accessibles uniquement par

la personne ayant saisi les données) afin d'accéder ultérieurement à une trace des échanges effectués ;

- Les pros pourront saisir des informations concernant leurs propres parcours afin de faciliter leur mobilité au sein du réseau, référencer les projets auxquels ils ont participé pour intégrer un annuaire collaboratif favorisant les liens entre professionnels, etc.



2. Navigation, ergonomie et fonctionnalités par pages

2.1. Espaces utilisateurs

Connectés à leurs comptes, les utilisateurs devront pouvoir accéder à différentes rubriques :

- Un tableau de bord central permettant l'accès à leurs services et à différentes pages non accessibles au public ;
- Un espace de gestion de leurs informations (ex : identifiants de connexion, coordonnées)

- Un espace de gestion de leurs données personnelles et notifications (ex : exercice des droits en lien avec le RGPD, notifications mails...).

L'espace utilisateur devra également permettre la réception de notifications. Cette fonctionnalité sera particulièrement pertinente pour les gestionnaires de structures étant amenés à modérer certaines informations.

Si le professionnel est simplement rattaché à une structure (ce qui correspondra à la majorité des cas d'utilisation), alors celui-ci devra pouvoir avoir accès :

- La page de présentation de la structure à laquelle ils sont rattachés (avec nom, coordonnées, collègues-utilisateurs éventuels). En effet, la plateforme se destine aux professionnels membres du réseau IJ et la logique voudrait donc que l'ensemble des utilisateurs soient rattachés à une structure.
- Au formulaire de saisie d'une visite ;
- A la liste des visites précédemment saisies ;

Si le professionnel est un gestionnaire/responsable de structure, il devra pouvoir accéder à l'espace [d'administration de sa structure](#) et non seulement à la présentation de celle-ci.

Si en plus la structure qu'il gère est structure-mère d'une ou plusieurs autres (ex : un CRIJ), le professionnel pourra accéder à un espace complémentaire où gérer ses structures-filles.

2.2. Gestion de sa structure

2.2.1. Edition de sa structure

Cet espace, accessible uniquement aux utilisateurs habilités (le ou les responsables de ladite structure) devra faire figurer différentes informations relatives à la structure parmi lesquelles notamment :

- Le nom de la structure
- Le type de structure
- Ses coordonnées (adresse, numéro)
- Le nom de sa structure parente
- La date de création de la structure
- Etc.

Pour un professionnel membre de la structure, aucune action spécifique ne sera possible : l'accès sera la consultation des informations précédemment mentionnées en lecture seule.

En revanche, les fonctionnalités disponibles pour les gestionnaires/responsables seront les suivantes :

- Modification des données précédemment mentionnées
- Demande de suspension et/ou suppression de la structure
- La demande de changement/transfert de gestionnaire principal

Attention : toute action effectuée sur cette page par un gestionnaire de structure engendrera l'envoi automatique d'une notification auprès de la structure parente qui, elle seule, sera en mesure d'approuver ou refuser la demande de modification (modération manuelle).

2.2.2. Suppression de sa structure

Les visites effectuées dans une structure supprimée perdureront sous la forme de statistiques visibles dans les [espaces de visualisation de données](#) des structures parentes. La conservation de certaines données sera également valable concernant une partie des informations administratives de la structure, comme son statut, son type, son lieu d'implantation ou encore sa date de création/fermeture. Ces éléments pourront en effet être utilisés à des fins statistiques afin de mesurer l'évolution de la représentation de l'Information Jeunesse sur un territoire donné.

La suppression d'une structure engendrera en revanche la suppression définitive des données mouvantes, telles que les coordonnées téléphoniques de celle-ci.

De même, une rupture du lien entre les professionnels membres de la structure et celle-ci sera effectuée, de sorte que les professionnels n'aient plus accès aux éléments concernant ladite structure. Cependant, les comptes des utilisateurs seront conservés afin de leur permettre, le cas échéant, de rejoindre une autre structure du réseau IJ par exemple.

2.2.3. Visualisation des données/statistiques de sa structure

L'interface dite de « visualisation des données » correspond à la page de visualisation des données statistiques de la structure cible. Il s'agit ni plus ni moins que de l'affichage des données collectées au travers du formulaire par les professionnels du réseau information jeunesse.

Cet affichage devra prendre la forme d'un tableau, composé de différentes colonnes ajustables (dimensions, emplacement, affichage/masquage...) et de lignes (sélectionnables en lot ou individuellement).

Chaque colonne devra être filtrable sur la base des critères proposés. Par exemple, pour une colonne indiquant « tranche d'âge », il devra être possible de sélectionner le critère « moins de 13 ans » et « 13 à 15 ans » pour afficher les statistiques de visites de jeunes compris dans la tranche d'âge entre 0 et 15 ans.

Ces sélections permettront d'affiner l'affichage et la sélection des données statistiques afin de correspondre aux besoins des utilisateurs, notamment avant leur export dans l'un des formats choisis par l'utilisateur (ex : .csv, .xls, .pdf...).

Il devra ainsi être possible, pour un responsable de structure, de sélectionner les éléments de son choix pour pouvoir se rendre compte plus aisément d'évolutions de tendances, de pratiques... au sein de sa structure. Par exemple, il pourra, depuis cette interface, visualiser puis exporter l'ensemble des visites effectuées au cours du mois de juin 2024, le matin, et les comparer à celles effectuées au moins de décembre 2023, le matin, afin de voir si des tendances se dégagent (thème de la visite, âge des jeunes...).

Au sein d'une colonne, les éléments devront également pouvoir être triés, afin, par exemple, d'organiser les éléments par ordre alphabétique, par dates, quantités... en fonction du type de données recueillies. Il sera ainsi aisé de repérer, par exemple, les dernières visites effectuées au sein d'une structure.

2.2.4. Gestion des utilisateurs de sa structure

Une page devra être dédiée à la gestion des utilisateurs au sein d'une structure. Elle permettra, aux utilisateurs ayant les droits suffisants, de :

- Visualiser l'ensemble des utilisateurs dans un tableau récapitulatif à la manière de celui disponible sur l'espace de visualisation des statistiques de visites ;
- Ajouter, supprimer des utilisateurs ;
- Rechercher des utilisateurs par mot-clé (nom, prénom, mail, téléphone notamment) ;
- Trier/filtrer les utilisateurs (par date d'arrivée dans la structure, ordre alphabétique...) en fonction des champs renseignés ;

- Editer, le cas échéant, certaines informations (nom, prénom, coordonnées...);
- Gérer les droits des utilisateurs au sein de la structure ;

2.3. Gestion des structures supervisées

Recherche par mot clé

Une recherche par mot-clé devra être possible via cette interface, afin de permettre aux utilisateurs de rechercher rapidement des éléments dans l'ensemble de la base.

2.3.1. Création de structures filles

Le responsable d'une structure définie comme structure-mère aura la possibilité de créer, sur son territoire, une ou plusieurs structures-filles.

Un CRIJ pourra ainsi créer diverses SIJ, les supprimer, les éditer.

Info Jeunes France aura la possibilité de créer des CRIJ à l'échelle régionale. Les CRIJ pourront créer des structures territoriales.

La création d'une structure sera conditionnée à l'ajout de certaines informations minimales obligatoires, notamment :

- Un nom
- Un responsable (adresse email qui sera ensuite rattachée à un compte utilisateur)
- Un territoire géographique d'action (ex : une région, un département, une ou plusieurs villes)

L'ensemble des structures ainsi créées pourront être retrouvées dans un espace dédié visant à consulter leurs informations, membres, statistiques...

2.3.2. Affichage des informations des structures filles

Informations accessibles

Depuis son tableau de bord, l'utilisateur ayant des droits de supervision sur une ou plusieurs structures-filles devra pouvoir accéder à un espace « structures supervisées »

(nom à définir). Cet espace permettra de centraliser, en lecture seule, l'accès aux statistiques/visites, utilisateurs et informations générales des structures supervisées.

L'accès à cet espace permettra donc d'afficher une visualisation globale de l'ensemble des structures supervisées sous la forme d'un tableau comprenant les « informations générales » des structures. Par exemple :

- Nom de la structure
- Ville
- Département
- Région
- Statut (association, service d'une collectivité...)
- Nombre de salariés
- Statut actif/passif
- Etc.

Ces données pourront être triées et filtrées (ex : pour n'afficher que les structures présentes dans le département de l'île de la Réunion, que les structures de plus de 2 salariés...).

Sélection massive de structures filles

Lors de la sélection plusieurs structures, plusieurs actions d'édition (et non plus de simple lecture) seront possibles. Lors de la sélection de plusieurs structures, seront ainsi possible :

- L'export des données sélectionnées et/ou affichées
- L'édition à la volée
- L'accès à la page de visualisation des visites/statistiques filtrée pour lesdites structures
- L'accès aux utilisateurs filtrés pour lesdites structures

Edition à la volée

Imaginons la présence, en base de données, d'une colonne « thème de la visite ». Imaginons qu'initialement, les thèmes « job d'été » et « emploi » étaient répertoriés dans la liste des critères sélectionnables lors de la saisie du formulaire par les professionnels : il devra être possible, pour Info Jeunes France, de :

- 1) Créer un nouveau thème « Travailler » dans son espace « Gestion des formulaires »
- 2) Filtrer les données des structures-filles pour ne faire remonter que les visites ayant pour critères « job d'été » et « emploi » dans la colonne « thème de la visite »

- 3) Editer de façon globale (par sélection multiple, via une case à cocher « sélectionner tout ») les visites ciblées et remplacer ces critères par le nouveau thème créé : « Travailler ».

A noter : seul Info Jeunes France devra avoir la main sur certaines options telles que la création de nouvelles colonnes, critères...

Sélection individuelle

Un responsable de structure-mère devra pouvoir sélectionner et éditer façon individuelle la fiche d'une seule structure-fille de son choix.

L'affichage regroupera alors une visualisation de ses informations (informations générales, statistiques, utilisateurs...) et il sera possible d'exporter les données et d'en éditer certaines en cas de besoin.

2.3.3. Modération des informations

En cas de demande de modification effectuée par un responsable de structure au sujet de celle qu'il gère, une demande de modération sera automatiquement envoyée à la structure parente.

Par exemple, si un responsable de structure modifie les coordonnées téléphoniques de la structure ou envisage sa suppression, la modification ne sera effective qu'après approbation. Ce fonctionnement permettra d'éviter toute fausse manipulation, de s'assurer de la véracité des informations et de garantir une mise à jour et actualisation des données sur d'autres éventuels supports extérieurs à la plateforme.

Toute modération en attente fera l'objet d'une notification auprès du ou des responsables de la structure concernée. Une fois la modification approuvée, une notification-retour sera transmise à la personne en ayant fait la demande.

2.3.4. Gestion des utilisateurs

Le responsable d'une structure désignée comme structure-mère aura la possibilité :

- De créer des structures-filles pour son territoire ;
- De rattacher à ces structures-filles un responsable ;
- D'éditer, ajouter et supprimer des responsables ;
- De gérer, ajouter et révoquer les informations, droits et accès des utilisateurs dans ladite structure ;

2.3.5. Visualisation des statistiques

Dans le cas où une structure en superviserait une autre (ex : un CRIJ supervisant l'ensemble des structures d'une région), son responsable devra avoir la possibilité de basculer entre plusieurs affichages :

- L'affichage de sa propre structure (ex : si un CRIJ reçoit des visites) ;
- L'affichage d'une structure cible (ex : une SIJ qu'il supervise dans sa région) ;
- L'affichage d'un ensemble de structures cibles (ex : sélection de 3 SIJ sur une intercommunalité, de toutes les SIJ d'un département, ou encore sélection de l'ensemble des SIJ supervisées)

Au sein de chaque affichage, l'utilisateur disposera des mêmes fonctionnalités que pour la visualisation des données statistiques de sa propre structure (avec système de tris, filtres, exports...).

A noter que le procédé sera le même pour Info Jeunes France, qui pourra visualiser l'ensemble des données statistiques pour le réseau IJ en France.

2.4. Formulaire de saisie des données

2.4.1. Formulaire côté utilisateurs

L'interface devra être simple, attractive et très ergonomique. La plupart des utilisateurs devront en effet enregistrer les visites sur le vif, au moment-même de la visite du jeune dans la structure IJ : de fait, le formulaire devra permettre une saisie rapide, précise et efficace.

Divers procédés pourront être mis en œuvre d'un point de vue ergonomique afin de fluidifier le parcours de saisie, tels que :

- Une typographie claire, lisible, suffisamment contrastée et de bonne taille
- L'affichage de certaines questions et paragraphes conditionnés aux réponses précédemment saisies (ex : si le jeune est dans la tranche d'âge 12-15 ans, la question « statut d'emploi » ne serait pas affichée)
- Un passage automatique à la question suivante lors de la saisie d'une réponse (avec possibilité de retour arrière)
- La possibilité de reprendre plus tard un formulaire

D'autres idées pourront être suggérées de la part du prestataire afin de garantir la meilleure expérience utilisateur possible.

2.4.2. Formulaire côté administrateurs

L'édition des formulaires sera possible via une page dédiée, accessible par l'équipe d'Info Jeunes France uniquement (en tant qu'administrateurs de la plateforme).

La page de gestion des formulaires devra permettre de visualiser l'ensemble des formulaires actuellement publiés via l'outil, sous forme de liste.

Chaque formulaire possèdera ses propres caractéristiques visibles en un coup d'œil, présentés par colonnes au niveau de la liste :

- Un titre
- Une description
- Une date de publication
- Une date d'expiration
- Une cible (toutes les structures, des structures individuelles, un territoire géographique...)
- Un statut de publication (brouillon vs. Publié) > cet aspect pourra être modifié directement depuis cette page grâce à un switch
- Un lien de prévisualisation/test
- Un bouton d'édition
- Un raccourci redirigeant vers l'affichage des résultats (page « statistiques/visites » des structures) et présélectionnant les colonnes adéquates au regard des champs saisis dans le formulaire (ex : si le formulaire inclut le champ « tranche d'âge », la colonne « tranche d'âge » devra être visible par défaut. Si cela n'est pas le cas, la colonne devra être masquée par défaut)

Un clic sur le bouton d'édition permettra d'accéder à une page dédiée de modification individuelle de formulaire. Pourront ainsi être modifiés :

Les informations du formulaire :

- Le titre, le sous-titre, le logo, la description...
- Les éventuels messages affichés (confirmation d'envoi du formulaire, messages d'erreur...)
- La date et le statut de publication (publié vs. Brouillon)
- La cible définie (renvoi vers une interface permettant la sélection d'une ou plusieurs structures, sélectionnables plus aisément grâce à un système de tri/filtres)

Le contenu du formulaire :

- Les champs eux-mêmes (intitulé, type tel que liste déroulante, case à coche, champ texte...)
- Les critères au sein des champs (par exemple, dans le cas d'un champ « liste déroulante », les items proposés devront pouvoir être modifiés, ajoutés, supprimés...)
- Le statut requis ou non d'un champ (champ « obligatoire » ou non)
- La mise en forme globale : titre, sous-titre, paragraphe introductif, sections (permettant de regrouper des ensembles de champs), logo ou image d'illustration, textes intermédiaires

2.5. Pages supplémentaires

2.5.1. Pages légales

Un accès aux pages légales devra être prévu, même si l'outil n'a pas vocation à être accessible au grand public ni référencé sur les moteurs de recherche. Celles-ci comprendront néanmoins comme tout site :

- Les mentions légales habituelles
- Une page dédiée à la politique de données
- Le cas échéant, une page « à propos » précisant les objectifs de l'outil

2.5.2. Formulaire de contact

Un formulaire de contact permettant d'adresser un message directement à l'attention d'Info Jeunes France devra être mis à disposition des utilisateurs, notamment en cas de problème technique, de question ou de suggestion.

2.5.3. Guide d'utilisation

Une page devra permettre aux utilisateurs d'accéder à un tutoriel/guide d'utilisation de l'outil afin d'en découvrir les fonctionnalités et le mode opératoire.

Critères de notation pour la sélection du prestataire pour le déploiement de la plateforme IJ Connect

Critères principaux	Sous-critères	Note	Total possible	Coefficient
1. Qualité du prestataire				10%
Composition et expérience de l'équipe	Expertise et qualifications des membres dédiés au projet		5	
	Absence de sous-traitance		5	
Projets similaires	Expérience de projets similaires		5	
	Portfolios et références clients		5	
Capacité d'accompagnement	Travail en mode agile, déploiement progressif		5	
	Capacité de conseil		5	
Sous-total de points			30	
Sous-total ramené sur 20			20	
2. Gestion de projet et accompagnement				20%
Méthodologie et organisation	Qualité et pertinence de la méthodologie		5	
	Clarté et précision du rétroplanning		5	
	Méthodes d'organisation/communication		5	
	Mécanismes d'évaluation/tests		5	
Suivi et support	Chef de projet dédié		5	
	Accompagnement post-déploiement		5	
	Plan de formation		5	
Tests et préproduction	Mise en place d'un environnement de test		5	
	Suivi régulier avec outils de gestion de projet		5	
Sous-total de points			45	
Sous-total ramené sur 20			20	
3. Prestations proposées				40%

Aspects graphiques	Prise en compte de la nécessité d'un design pertinent, ergonomique	5
	Prise en compte du mobile-first	5
	Prise en compte des normes d'accessibilité	5
	Prévision de création de maquettes & wireframes, environnement de tests ergonomiques (ex : Figma)	5
	Création d'éléments graphiques spécifiques	5
Aspects techniques	Technologies utilisées, modularité et méthode SaaS	5
	Propositions Open Source pour optimiser coûts et délais	5
	Migration et intégration des bases de données existantes, lien avec d'autres outils préexistants ou futurs	5
Livrables proposés	Projections graphiques	5
	Projection d'arborescence, architecture	5
	Intégration des contenus et systèmes de publication variés	5
Cohérence des prestations	Rapport qualité/prix, détail et précision du devis	5
	Maintenance et délais envisagés	5
Sous-total de points		65
Sous-total ramené sur 20		20
4. Aspects techniques		30%
Évolutivité et pérennité	Souplesse d'évolution	5
	Pérennité dans le temps	5
	Plateforme adaptée aux besoins actuels (ex : mobile-first, PWA)	5
	Eco-conception et optimisation de l'impact environnemental	5
Sécurité et conformité	Garanties sécuritaires et conformité RGPD	5

	Respect des valeurs du réseau IJ (anonymat, confidentialité)	5
Référencement et optimisation	Outils de suivi et statistiques	5
	Recommandation d'actions pour améliorer l'appropriation de l'outil par le réseau	5
Sous-total de points		40
Sous-total ramené sur 20		20
Total pondéré par les coefficients		

Chaque élément est noté selon un barème de points s'échelonnant de 1 et 5, dont le détail de la valeur technique évaluée est listé ci-dessous :

- 1 = très insuffisante
- 2 = insuffisante
- 3 = moyenne
- 4 = satisfaisante
- 5 = très satisfaisante

4 grandes thématiques sont représentées et comprennent, en leur sein, différents éléments évalués. Le total obtenu pour chaque thématique est ensuite rapporté à une note sur 20, elle-même pondérée par un coefficient. Sont ainsi privilégiés, par ordre :

- Le prix, les délais et la pertinence de la solution proposée (40% de la note) ;
- La qualité et les garanties techniques apportées (30% de la note) ;
- La méthodologie envisagée (20% de la note) ;
- L'expérience et le champ d'action du prestataire (10% de la note).

Cas d'égalité

En cas d'égalité ou de proximité de moyennes entre plusieurs candidats, les éléments suivants pourront permettre de les départager :

- Une note inférieure à la moyenne pour un élément, et proportionnellement au coefficient applicable ;
- La présence de prestations complémentaires non-sollicitées mais pertinentes au regard des besoins évoqués ;

Critères de recevabilité

Pièces nécessaires

Pour être recevable, la candidature devra comporter les pièces suivantes :

- Les coordonnées complètes du candidat

- Une réponse au présent cahier des charges comportant des propositions de solution répondant à un maximum d'objectifs attendus, en prenant en compte les contraintes imposées. Cette réponse devra à minima intégrer :
 - o Une description des objectifs, grands principes et des atouts de la solution proposée ;
 - o Une ébauche d'arborescence de la future plateforme ;
 - o Une ébauche des pistes de design envisageables ;
 - o Une description des services accessibles aux usagers envisagés ainsi que le détail de leurs coûts ;
 - o Une reprise des grands types de prestations attendues (cf. paragraphe dédié) et un positionnement par rapport à ceux-ci : la réponse inclut-elle ces prestations ou pas, de quelle façon, pourquoi... ;
 - o Une estimation budgétaire du projet ainsi que de ses éventuelles options (coût de la mise en place puis éventuels frais de fonctionnement annuels, durée de l'engagement, détail des prestations incluses, etc.) ;
 - o Une estimation temporelle concernant les délais de mise en place, ainsi qu'un rétroplanning indicatif potentiel envisageable, en fonction des choix opérés ;
 - o Une indication concernant les choix techniques à privilégier et la raison de ces choix ;
 - o Une éventuelle mise en garde concernant les potentiels services ou fonctionnalités coûteux, difficiles à mettre en œuvre d'un point de vue technique, non réalistes/réalisables ou n'étant a priori pas judicieux à développer, à court comme à moyen terme ;
- Une notice informative concernant les mesures prises en lien avec la sécurisation de la plateforme ;
- Une notice informative concernant les mesures prises en lien avec le respect du RGPD ;

Critères de réception

La candidature devra correspondre aux critères listés ci-dessous :

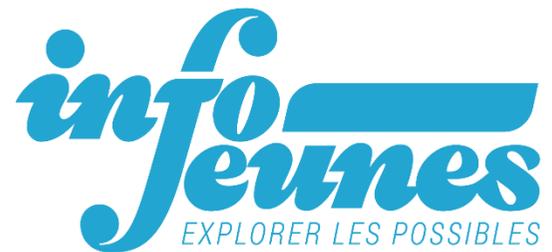
- Reçue avant la date du 16 février à 23h59.
- Adressée en version électronique à l'adresse : IJconnect@infojeunesfrance.org
- Un accusé de réception de chaque candidature sera transmis aux candidats. Toute candidature qui n'aurait pas fait l'objet d'un accusé de réception au plus tard le 14 février à 15h étant susceptible de ne pas avoir été correctement reçue, il sera nécessaire pour les candidats de s'assurer qu'aucun problème en ce sens ne se soit produit, et d'anticiper au maximum l'envoi des réponses ;
- Durée de validité de l'offre courant jusqu'au 1^{er} avril 2025 minimum.

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Outil National Information Jeunesse – IJ Connect

Info Jeunes France

Dernière révision : 16/01/2025



Décomposition du prix global et forfaitaire

« Conception, développement, hébergement et maintenance de la plateforme IJ Connect »

Prestations	Prix forfaitaire HT (€)	TVA (%)	Prix forfaitaire TTC (€)	Délai d'exécution
Aspects techniques				
Conseil et conception de l'arborescence				
Conseil et définition des fonctionnalités				
Mise en œuvre d'une solution technique avec backoffice administrateur (mise à jour aisée et autonome des pages du site et fonctionnalités de base, menus...)				
Développement du site				
Migration des bases de données préexistantes				
Intégration des contenus				
Lien avec des services tiers préexistants				
Déploiement d'une version mobile de l'outil				
Aspects graphiques				
Création d'un Design System adapté à la charte graphique du réseau Info Jeunes				
Prise en compte des pratiques actuelles et des souhaits d'Info Jeunes France pour le travail graphique et ergonomique				

Création de maquettes/mockups validées par Info Jeunes France avant leur déploiement				
Création d'éléments graphiques spécifiques (icônes, bandeaux...)				
Accompagnement à la prise de décision graphique (couleurs, typographie, tonalité, banques d'images...)				
Intégration des éléments graphiques				
Gestion de projet				
Suivi du projet en lien avec l'équipe en place, avec des points réguliers				
Mise en place d'outils de suivi et de gestion de projet				
Rétroplanning régulier et estimations budgétaires pour les futurs services				
Mise en place d'un environnement de test/préproduction				
Recommandation de services complémentaires dans une logique de co-construction				
Fonctionnement en mode agile				
Proposition d'évolutions de l'arborescence et du rubricage				
Recommandation et mise en place de systèmes de publication variés (actualités, événements, pages éditoriales, médias...)				
Garantie de la conformité réglementaire (RGPD, CGU, mentions légales, etc.)				
Adéquation avec les principes d'accessibilité web et d'éco-conception				
Formation des administrateurs du site				
Appropriation du site				

Mise en place d'outils de suivi et de statistiques pour produire des rapports de fréquentation et améliorer le trafic et l'engagement				
Accompagnement pour la communication et l'appropriation par les utilisateurs				
Hébergement annuel du site internet (dont conseil et assistance sur l'hébergement et les noms de domaine)				
Maintenance annuelle : préventive, corrective et améliorative (mises à jour de sécurité, résolution de bugs, sauvegarde, restauration, correctifs mineurs...)				
Développement de nouvelles fonctionnalités complémentaires (sur la base des retours utilisateurs et des besoins identifiés) – hors contrat / coût à la journée				
Graphisme				
Développement backoffice				
Développement frontoffice				
Gestion de projet				
Autre				

Durée de garantie : an(s)

Délai d'intervention suite à un appel :

A....., le

Signature et tampon de l'entreprise